

MORPHOTONOLOGIE DES TIROIRS VERBAUX AFFIRMATIFS NON MOTIONNELS DE L'INJONCTIF ET DE L'INDICATIF EN NUASÚÉ

Adriel Josias BÉBINÉ
Université de Yaoundé 1, Cameroun
adriel-josias.bebine@univ-yaounde1.cm

Résumé

Cet article analyse, sous l'angle morphotonologique, les tiroirs verbaux affirmatifs non motionnels de l'injonctif et de l'indicatif en nuasúé, langue bantoue du Mbam parlée au Cameroun. À partir d'un corpus oral recueilli auprès de locuteurs natifs et analysé dans le cadre de la théorie linguistique de base appliquée à la flexion verbale des langues bantoues, l'étude montre que le nuasúé distingue trois tiroirs injonctifs : l'impératif singulier, l'impératif pluriel et le subjonctif. Ces tiroirs se différencient par la mélodie tonale en D+1 – haute aux impératifs et basse au subjonctif – et par des marques segmentales propres : morphèmes de nombre et de personne à l'impératif pluriel, indice pronominal à ton haut au subjonctif. À l'indicatif, neuf tiroirs temporels sont distingués selon la proximité temporelle, l'aspect et le degré de certitude épistémique : quatre passés (P1 'passé immédiat', P2 'passé du jour', P3 'passé de la veille', P4 'passé lointain'), deux présents (imperfectif et parfait) et trois futurs (F1 'futur imminent', F2 'futur certain', F3 'futur incertain'). Chaque tiroir combine un formatif, un suffixe final et une ou deux mélodies tonales dont la réalisation de surface dépend des paramètres phonologiques, morphosyntaxiques et contextuels. L'étude contribue à la documentation du nuasúé, à la didactique de sa conjugaison et à la comparaison des systèmes TAM des langues bantoues du Mbam.

Mots-clés : ton grammatical ; temps-aspect-mode ; langue bantoue ; indicatif ; injonctif ; nuasúé.

Akak ú puónyi

Kálata ewe ééseekune aní mekélíkelíe nyi'è á nukálu pápílaná'ée nuasúé, nukálu ó kitɔŋ kí Kemelún. Mekélíkelíe makáani nyi mé pɛendu pákalanáa nuasúé tɔmɔ akí pɛmɛétúm ákála. Kipíli ekíe ééseekune aní enyi'è kuenditi sókó ne ekelú alúndán, aní enyi'è kuówunu wú puandá ne ekelú eselén, kúnyáani mekélíkelíe mámaátápúkú tɔmɔ. Púnyi kupá mekélíkelíe má nínúana, kúnyáani mekélíkelíe mé metúkú móólónóo. É éenditi sókó ne ekelú alúndán, kúnyáani ne ekelú eselén, pakáani ni kuúku pátátú : káni ukutúan, áákálan pasipasi sókó omoómí, káni ukáándíe áákálan pɔsókó kuteke, káni ukusúkini áákálan na kipán. Pakáni pakáani ééséndesi ké ekelú wáawu ne piénsi pí móónyi óyíkonó é mekélíkelíe. ó kuoyó ilááj na nukálu nú nuasúé áápiáná pakáni kuteke: maandá mápítápukanáa nínúana ákí tukálanáa, maandá mápítápukanáa siki kisikili'è, maandá méményéékét ápitápukan monó kisikili, maandá másiápitápukan kiéméeme, maandá mányípítápukan púyoó, maandá mámaápitápukan kaya, maandá mámaápitápukan tɔmɔkótɔm, maandá mákáani áápitápukanáa monó kisikili, maandá mákáani ápitápukanáa kiéméeme, maandá mákáani pítápukanáa ó tuɔŋ tuólónóo. Púéséndesi siki kisikili'è ekí puandá pítápukanáa, kúnyáni kisikili ekí pátíánípá péményen indí puandá kapitápu. Ekelú úmákatanáa kúnyáani úselenéé ééséndesi mekélíkelíe. Puólí epúe áátúfáan kumeny kuteke kú nuasúé, púéneken púondo púele éé túónyonyi núú.

Melínsi mó puónyi : mekélíkelíe ; ekelú ; káni ; kisikili ; nuasúé.

1. Introduction

Le présent article¹ traite exclusivement de la morphologie et de la tonologie des formes verbales affirmatives non motionnelles des temps absolus aux modes de l'indicatif et de l'injonctif du nuasúé. Il ne s'intéresse ni aux formes motionnelles (Bébiné 2023), ni aux formes négatives des temps absolus, ni aux temps relatifs (Bébiné 2025). Ces formes sont caractérisées par l'absence de la négation et des catégories de spatialité dynamique, comme les directionnels et le mouvement associé (Bébiné 2023 : 23)². Elles expriment exclusivement les notions de temps, aspect et mode (TAM) dans des propositions indépendantes, où le moment de référence coïncide avec celui de l'énonciation.

Le nuasúé, également appelé (nu)yangben (iso 639-3 : yav ; glottocode : yang1293 ; code Guthrie : A62A), est une langue bantoue appartenant au sous-groupe Yambassa central. Elle est parlée au Cameroun, dans les villages de Yangben, d'Omendé et de Batanga du canton

¹ Nous remercions les locuteurs du nuasúé résidant à Yangben, à Omendé et à Yaoundé pour leur disponibilité et leur contribution essentielle à la constitution et à l'analyse du corpus. Notre gratitude s'adresse également à notre collègue Laurence Ngoumamba pour la traduction du résumé en nuasúé et pour les échanges stimulants. Par ailleurs, nous remercions les évaluateurs anonymes de la revue pour leurs remarques constructives. Toutefois, les éventuelles imperfections qui subsistent dans cet article relèvent de notre seule et entière responsabilité.

² Ces deux catégories sont mises de côté parce qu'elles occasionnent un grand nombre de modifications (inversion, réorganisation) de la structure tonale initiale qui aboutissent à des formes verbales très complexes qui compliquent l'appréhension et un enseignement-apprentissage du fonctionnement des temps verbaux en nuasúé.

Yangben, arrondissement de Bokito, département du Mbam-et-Inoubou, région du Centre. Les études descriptives portant sur sa flexion verbale (Isaac et al. 2015 ; Boyd 2015 ; Bébiné 2019, 2023, 2024, etc.) se sont principalement limitées aux formatifs segmentaux et, parfois, aux mélodies tonales affectant les voyelles non initiales du thème verbal, sans toujours prendre en considération les tons flottants pré-radicaux, les domaines tonals et les facteurs morphosyntaxiques qui influencent la structure des tiroirs verbaux³. Dans cette étude, le terme « tiroir verbal », équivalent de l'anglais "*TAM-form*" (Marlo 2013), est employé dans le sens de la tradition grammaticale francophone, où il désigne une forme du paradigme verbal définie non par une seule valeur temporelle, mais par l'intersection de plusieurs catégories grammaticales, notamment le temps, l'aspect, le mode, la polarité, la personne ou le nombre. À la suite d'Essono (2000) pour l'ewondo, nous l'utilisons en nuasúe pour désigner toute forme verbale identifiable par une configuration formelle propre dans la conjugaison. Ainsi, les formes de l'indicatif (P1, P2, P3, P4, F1, F2, F3), de l'impératif ou du subjonctif sont traitées comme des tiroirs verbaux parce qu'elles présentent chacune une configuration morphotonologique distinctive.

Cette étude vise à décrire les structures, les valeurs, les contextes d'usage et les variations des formes verbales affirmatives non motionnelles aux modes de l'indicatif et de l'injonctif en nuasúe. Elle met en évidence les neuf tiroirs de l'indicatif et les trois tiroirs de l'injonctif que présente cette langue à tons, à dominance agglutinante. Les structures segmentales et les configurations mélodiques de ces formes varient en fonction de plusieurs paramètres phonologiques et morphosyntaxiques, tels que l'initiale et le ton lexical du radical, la présence d'un objet pré-radical, ou encore la classe morphosémantique du verbe.

Notre analyse du système verbal du nuasúe repose sur une conception du temps verbal comme une ligne temporelle unidimensionnelle ancrée dans le moment d'énonciation (Comrie 1985). Cette perspective, largement mobilisée dans les travaux typologiques sur les langues africaines et bantoues (Meeussen 1967, Welmers 1973, Nurse & Philippson 2006, Nurse, 2008, Marlo 2013), permet d'aborder les spécificités morphotonologiques de la flexion verbale du nuasúe. Le corpus, exclusivement oral, a été recueilli en 2013, puis en 2024, auprès de locuteurs natifs âgés de 30 à 75 ans, principalement dans les villages de Yangben et d'Omendé. Il comprend, d'une part, des énoncés spontanés issus de conversations quotidiennes et de récits, et, d'autre part, une centaine de verbes sélectionnés en fonction de leurs propriétés phonologiques et morphologiques, puis conjugués dans les tiroirs verbaux affirmatifs non motionnels de l'indicatif et de l'injonctif. L'analyse combine une approche fonctionnelle, une approche distributionnelle et une analyse tonologique des schèmes mélodiques. Elle s'appuie sur les paramètres de Marlo (2013) pour identifier les marques morphologiques et déterminer les valeurs temporelles, aspectuelles et modales propres à chaque forme verbale. Certaines opérations tonales sont analysées selon la phonologie autosegmentale (Goldsmith 1976).

Après cette introduction, la section 2 rappelle les principales caractéristiques morphophonologiques et morphosyntaxiques du système verbal, en particulier la catégorisation des verbes selon les paramètres qui influencent leurs variations formelles. La section 3 est consacrée à l'analyse des tiroirs verbaux de l'injonctif et la section 4 porte sur ceux de l'indicatif. La conclusion (section 5) synthétise les résultats et ouvre des pistes pour des recherches futures.

2. Caractéristiques phonologiques et morphosyntaxiques du système verbal en nuasúe

Le nuasúe présente un ensemble de propriétés phonologiques et morphosyntaxiques nécessaires à l'analyse de sa flexion verbale. Il s'agit de l'harmonie vocalique, des caractéristiques phonologiques et morphologiques des verbes et de la structure canonique du verbe fléchi qui présente les emplacements de marquage des temps verbaux.

En nuasúe, on distingue trois types d'harmonie vocalique : l'harmonie de tension, l'harmonie d'arrondissement et l'harmonie d'antériorité. La première concerne les voyelles lâches /ɪ, ʊ, ɔ, ɛ, a/ qui se réalisent respectivement comme voyelles tendues [i, u, o, e, e] dans un mot phonologique contenant l'une des voyelles tendues /i, u, o, e/, comme formalisé en (1a). Les voyelles /ɛ/ et /a/ se réalisent toutes deux [e] dans ces contextes. Les deux autres

³ Le terme tiroir verbal est notamment associé à la tradition grammaticale française, en particulier aux travaux de Damourette et Pichon (1911–1940), où il permet de désigner les formes du paradigme verbal sans les réduire à leur seule valeur temporelle.

harmonies concernent uniquement la voyelle basse /a/ qui se réalise respectivement [ɛ, e, ɔ, o] dans un mot phonologique contenant l'une de ces voyelles, comme formalisé en (1b). Il existe enfin une voyelle sous-spécifiée, notée /ə/, qui n'apparaît pas en surface, mais copie tous les traits des voyelles adjacentes, ce qui aboutit à des voyelles longues.

(1) **(a) Règle d'harmonie de tension vocalique régressive :**

[+syll, -tendu] → [+tendu] / ___ C₀ [+syll, +tendu]
/ɪ, ʊ, ɔ, ɛ, a/ → [i, u, o, e, e] / ___ C₀ [i, u, o, e]

(b) Règle d'harmonie d'aperture / assimilation de hauteur :

a → [+moyen] / ___ C₀ [+syll, +moyen]
a → [ɛ, e, ɔ, o] / ___ C₀ [ɛ, e, ɔ, o]

(c) Règle d'assimilation totale du schwa /ə/ :

ə → [α traits] / ___ C₀ [α traits]
ə → V_X / ___ C₀ V_X (où V_X = [ɛ, e, ɔ, o, ɪ, i, ʊ, u])

Les variations systématiques des formes verbales temporelles du nuasúe sont directement liées aux propriétés phonologiques et morphosyntaxiques des radicaux. Ces propriétés permettent de classer les radicaux verbaux du nuasúe selon trois critères phonologiques principaux :

- Le ton, qui distingue les radicaux à ton haut et ceux à ton bas ;
- La structure syllabique, qui distingue les radicaux à syllabe ouverte (CV) et les radicaux à syllabe fermée (CVC).
- L'initiale segmentale, qui distingue les radicaux à initiale consonantique et les radicaux à initiale vocalique.

Sur le plan morphologique, les verbes du nuasúe se répartissent en classes selon deux critères principaux : le type de suffixes finals pour former les thèmes flexionnels et la présence éventuelle de suffixes dérivationnels dans la structure du thème.

La formation des thèmes flexionnels du nuasúe est régie par la distribution de cinq suffixes flexionnels atonaux : les pluractionnels (PLR) **-a** et **-an** ; les singulactionnels (SGL)⁴ : **-it** et **-Ø** ; et le résultatif (RES) : **-ə**. La répartition de ces suffixes permet de définir cinq principaux groupes de thèmes :

- (i) thèmes en **-it/-a**
- (ii) thèmes en **-Ø/-a**
- (iii) thèmes en **-Ø/-an**
- (iv) thèmes en **-Ø/-a/-ə**
- (v) thèmes en **-Ø/-an/-ə**

Les groupes (iv) et (v) constituent des sous-groupes respectifs des groupes (ii) et (iii). Ils regroupent des verbes téliques à valeur résultative qui admettent, en plus des suffixes flexionnels de base, le suffixe résultatif **-ə** dans les formes singulactionnelles impliquant le parfait. En surface, ce suffixe est toujours identique à la voyelle du radical.

Le second critère permet de différencier les thèmes simples – constitués uniquement du radical et du suffixe final – des thèmes dérivés, qui incluent des suffixes dérivationnels. Il convient de souligner que tous ces suffixes, qu'ils soient flexionnels finaux ou dérivationnels, sont atonaux en nuasúe.

Le tableau (1) présente les dix-sept types de verbes à thèmes simples, classés selon la combinaison des critères phonologiques et morphologiques susmentionnés.

⁴ Nous adoptons ici le terme "singulactionnel", adapté de *singulactionality* (Mattiola 2019), comme pendant morphologique du pluractionnel. Ce choix permet de rendre compte de l'opposition observée en nuasúe entre les formes présentant le procès comme une occurrence unique — ponctuelle ou globalement circonscrite — et les formes pluractionnelles, qui expriment une pluralité d'occurrences, une répétition, une distribution ou une extension du procès. Il assure également une cohérence terminologique avec Bébiné (2024 : 165), qui définit le singulactionnel comme impliquant principalement la réalisation du procès "une fois", tout en couvrant les valeurs de réalisation "un peu", "brièvement" ou "d'un coup".

Tableau 1 : Différents types de verbes à thème simple en nuasúe

Structure du thème	Exemples	Gloses
CV-ø/an	kù-kù /kù-kù-en kò-kwà /kò-kwà-an kò-kà /kò-kà-an.an	Mourir SGL/PLR Tomber SGL/PLR Dépecer SGL/PLR
CV-ø/an	kò-pjá /kò-pjá-an kù-tú /kù-tú-en.en kò-pjá /kò-pjá-an	Manger SGL/PLR Vendre SGL/PLR Avoir SGL/PLR
CVC-ø/an	kò-wòuk /kò-wòuk-an kù-mèp /kù-mèp-en kò-òŋ /kò-òŋ-on kù-ònd /kù-ònd-on	Cuire à la braise SGL/PLR Connaître SGL/PLR Suivre SGL/PLR Rentrer SGL/PLR
CVC-ø/a/an	kù-lùn/lùn-u /kù-lùn-en kò-tòk/tòk-o /kò-tòk-an kù-nèk/nèk-ε /kù-nèk-en kò-nèmb/nèmb-ε /kò-nèmb-en	Vieillir SGL/PLR Saouler SGL/PLR Garder SGL/PLR Cacher SGL/PLR
CVC-ø/an	kù-póŋ /kù-póŋ-on kò-píns /kò-píns-an kò-kól /kò-kól-on kò-lónd /kò-lónd-an	Prélever SGL/PLR Uriner SGL/PLR Prendre SGL/PLR Durcir SGL/PLR
CVC-ø/a	kò-nòk /kò-nòk -a kò-jìk /kò-jìk-a	Tresser SGL/PLR Pourrir SGL/PLR
CVC-ø/a/a	kù-fik/fik-i /kù-fik-e kò-lòs/lòs-o /kò-lòs-a kù-pìk/pìk-i /kù-pìk-a kò-láf/láf-a /kò-láf-a	Charançonner SGL/PLR Fleurir SGL/PLR Brûler SGL/PLR Déchirer SGL/PLR
CVC-ø/a	kò-námb /kò-námb-a kò-kót /kò-kót-a kò-sómb /kò-sómb-a kò-tóp /kò-tóp-o	Préparer SGL/PLR Attacher SGL/PLR Couper SGL/PLR Élire SGL/PLR
CVC-it/a	kò-kòt-it /kò-kòt-o kù-jìk-it /kù-jìk-e kù-kùl-it /kù-kùl-e kò-kòl-it /kò-kòl-a	Travailler SGL/PLR Secouer SGL/PLR Veiller SGL/PLR Écraser SGL/PLR
CVC-it/a	kù-kúl-it /kù-kúl-e kò-kál-it /kò-kál-a kò-pím-it /kò-pím-a	Biner SGL/PLR Parler SGL/PLR Gémir SGL/PLR
VC-ø/an	kò-òk /kò-òk-on kò-ànd /kò-ànd-an	Ravir SGL/PLR Se fatiguer SGL/PLR
VC-ø/an	kù-ól /kù-ól-on kò-ám /kò-ám-an kò-én /kò-én-en	Venir SGL/PLR Arriver SGL/PLR Voir SGL/PLR
VC-ø/a	kò-èl /kò-èl-ε kò-èns /kò-èns-ε	Faire SGL/PLR Couper SGL/PLR
VC-ø/a	kò-ón /kò-ón-o kù-ép /kù-ép-e	Tuer SGL/PLR Dérober SGL/PLR
VC-it/a	kò-ón-it /kò-ón-o kò-àmb-it /kò-àmb-a kò-ènd-it /kò-ènd-ε kò-òj-it /kò-òj-o	Rire SGL/PLR Chercher SGL/PLR Marcher SGL/PLR Aimer SGL/PLR
VC-it/a	kù-óm-it /kù-óm-o kù-ók-it /kù-ók-o kò-ás-it /kò-ás-a	Produire du fruit SGL/PLR Flamber SGL/PLR Bailler SGL/PLR

Les verbes à thème dérivé ne sont pas pris en compte dans la classification présentée au tableau (1), leur spécificité relevant exclusivement du mode d'assignation des mélodies tonales

Bien que la valeur des morphotonèmes – et en particulier celle de la mélodie tonale basse, souvent considérée comme une tonalité par défaut – demeure indéterminée dans plusieurs langues apparentées, Bébiné (2019, 2023) propose pour le nuasúe que toute mélodie tonale basse (désormais MTB) indique l’absence de catégories grammaticales marquées par une mélodie tonale haute (désormais MTH). Ce morphotonème est par conséquent glosé comme « situationnel » (SIT). Marqué par une MTB sur les différents domaines des tiroirs, le situationnel commute avec chacune des valeurs marquées par une MTH. Dans les structures affirmatives non motionnelles, la MTH marque l’impératif, le parfait dans certains tiroirs de l’indicatif, ainsi que l’incertitude au futur lointain et incertain.

En ce qui concerne les suffixes flexionnels finaux, plusieurs précisions sont nécessaires. Au présent, qu’il soit imperfectif ou parfait, les formes pluractionnelles sont obligatoires afin d’assurer la cohérence entre les propriétés aspectuelles des bases verbales et la valeur durative ou imperfective du tiroir. Dans les autres tiroirs, le choix entre les suffixes pluractionnels et singulactionnels dépend de l’intention du locuteur. Cette alternative est indiquée par ‘PLR/SGL’ dans la représentation morphotonologique des formes verbales. Toutefois, dans les exemples, ces tiroirs sont généralement employés sous leur forme sémantiquement non marquée, c’est-à-dire avec des suffixes singulactionnels. Cela permet de considérer le procès dans sa globalité et de rendre compte de la variation observée avec les verbes résultatifs.

3. Les tiroirs affirmatifs non motionnels de l’injonctif

L’injonctif recouvre l’ensemble des moyens dont dispose une langue pour exprimer un désir, un souhait ou un ordre. En nuasúe, il est structuré autour du mode fondamental de l’impératif direct (§ 3.1), auquel se rattachent le subjonctif (§ 3.2) et ses variantes. L’analyse met en évidence la variation des formes verbales, en fonction de paramètres tels que le ton lexical, l’initiale du radical et les propriétés morphosémantiques des verbes résultatifs, afin de dégager les différences morphologiques et tonales caractéristiques de ces formes. Les structures canoniques des trois tiroirs affirmatifs non motionnels de l’injonctif – à savoir l’impératif singulier, l’impératif pluriel et le subjonctif – sont résumées dans le tableau (Tab 3). Par souci de cohérence et de lisibilité, les structures morphotonologiques y sont présentées sous forme abstraite ; les exemples segmentés correspondants sont fournis et commentés dans les développements analytiques qui suivent.

Tableau 3 : les structures canoniques des tiroirs de l’impératif et du subjonctif

TIROIRS VERBAUX	D-3		D0	D+1			EXEMPLE S
IMPÉRATIF SINGULIER (IMP SG)				MTH			kòtít kòtó nòtó kálít
			RAD	(VBLR)	PLR/SGL/RES	(EXT)	
IMPÉRATIF PLURIEL (IMP PL)	á-	nò-		MTH			ónòkòtít ónòkòtó ánònòtó ánòkálít
			RAD	(VBLR)	PLR/SGL/RES	(EXT)	
SUBJONCTIF (SBJ)	(H)			MTB			nókòtít nókòtó nónòtà nókálít
			RAD	(VBLR)	PLR/SGL/RES	(EXT)	

3.1 L’impératif

L’impératif affirmatif non motionnel exprime un ordre direct et se caractérise par l’absence de sujet. En nuasúe, il est marqué par une MTH en D+1. Au singulier, il se forme à partir du thème verbal auquel s’ajoute la MTH de l’impératif en D+1. La structure du tiroir de l’impératif singulier est présentée en (3).

(3) Structure morphotonologique de l'impératif singulier

Domaine	D-3	D-2	D.0	D+1		
Mélodie tonale				MTH		
Affixe			RAD	(VBLR)	PLR/SGL/RES	(EXT)

Il n'existe aucune variation liée à la nature du sujet, puisque celui-ci n'est pas exprimé à l'impératif direct, ni au ton ou à l'initiale du radical. La variation se manifeste uniquement selon le type de thème. Dans le cas d'un thème simple, le ton haut de l'impératif se réalise uniquement sur la voyelle du suffixe final, comme l'illustre (4a). Dans le cas d'un thème dérivé, le ton haut s'étend et forme une MTH en D+1, comme en (4b). Par ailleurs, lorsque le radical présente une voyelle initiale longue à ton bas, un ton montant (BH) se forme sur cette voyelle, comme c'est le cas avec le verbe **jòósín** 'regarde'.

- (4) a. **ènd[-it] /H** → **èndít**
marcher-SGL/IMP 'marche (SGL)'
- ńík[-it] /H** → **ńíkít**
oindre-SGL /IMP 'oins (SGL)'
- nám-b-Ø /H** → **nám-b**
préparer-SGL/IMP 'prépare (SGL)'
- b. **jò[osin] /H** → **jòósín**
regarder_à.SGL/IMP 'regarde (SGL)'
- kùt[imit] /H** → **kùtúmít**
se_courber.SGL/IMP 'courbe-toi (SGL)'
- pí-sók[oliti]/ H** → **písókólítí**
REFL-prier.SGL/IMP 'prie (SGL)'

Au pluriel, l'impératif se forme par l'ajout du morphème **á-** en position pré-initiale, marquant le pluriel des sujets potentiels, suivi de l'indice pronominal **nò-** en position initiale, référant aux allocutaires, et de la MTH de l'impératif en D+1. L'analyse dissociative des morphèmes **á-** et **nò-** repose sur l'absence de **á-** à l'impératif pluriel négatif ainsi qu'à l'impératif singulier (affirmatif ou négatif), sans trace résiduelle tonale de sa présence (Bébiné 2019 : 452-459). Sa présence est donc exclusive à l'impératif pluriel affirmatif. La structure de ce tiroir est présentée en (5).

(5) Structure morphotonologique de l'impératif pluriel

Domaine		D-3	D-2	D.0	D+1		
Mélodie tonale					MTH		
Affixe	á-	nò-		RAD	(VBLR)	PLR/SGL	(EXT)

Les exemples en (6) illustrent l'impératif pluriel affirmatif à suffixe singulactionnel. Outre les phénomènes observés à l'impératif singulier, on note la semi-vocalisation de la voyelle /ò/ de l'indice pronominal **nò-** lorsque le radical présente une initiale vocalique, comme dans la forme **énwèndít** 'marchez'.

- (6) **á- nò- ènd [-it]/H** → **énwèndít**
PL.S- 2PL-marcher-SGL/IMP 'marchez SGL'
- á- nò- ńík [-it]/H** → **énùńíkít**
PL.S- 2PL-oindre-SGL/IMP 'frottez SGL'
- á- nò- jò[osin] /H** → **ónùjòósín**
PL.S- 2PL-regarder_à.SGL/IMP 'regardez SGL'
- á- nò- nám-b /H** → **ánònám-b**
PL.S- 2PL-préparer.SGL/IMP 'préparez SGL'
- á- nò- kùt[imit] /H** → **énùkùtúmít**
PL.S-2PL-se_courber.SGL/IMP 'courbez-vous SGL'

3.2 Le subjonctif

Le subjonctif constitue le second sous-mode de l'injonctif. En nuasúe, il correspond à un ensemble de formes verbales permettant d'exprimer le souhait de manière indirecte, sans recours à l'injonction explicite. Ces formes remplissent les fonctions d'optatif, d'exhortatif, de jussif, d'impératif indirect ou encore de séquentiel. Le subjonctif est la forme verbale privilégiée dans les propositions dépendantes exprimant des situations réelles ou imminentes (Bébiné 2019 : 464). Il se réalise par un thème verbal non marqué, associé à la MTB du situationnel en D+1, comme illustré en (7).

(7) Structure morphotonologique du subjonctif

Domaine	D-3	D-2		D0	D+1		
Mélodie tonale	(H)				MTB		
Affixe	(RS)			RAD	(VBLR)	PLR/SGL	(EXT)

Les propositions subjonctives varient selon que le sujet est exprimé par un groupe nominal (8) ou rappelé par un indice pronominal (9).

Lorsque le sujet est un groupe nominal, il est généralement précédé de la particule *èél* 'dis'⁵. Cette particule introduit le subjonctif et est suivie d'un thème verbal simple dépourvu d'indice pronominal sujet préfixé (8a–d). Elle permet de distinguer le subjonctif du présent générique, qui n'emploie pas cette particule dans les énoncés dépendants.

Au niveau du radical, une variation phonologique selon l'initiale est observable. Si le radical commence par une consonne, le thème reste inchangé, indépendamment de son ton de base (8a, 8b). Cependant, si le radical commence par une voyelle, la voyelle initiale en D-3 reçoit un ton haut. Ce ton haut génère un ton descendant (BH) et un allongement vocalique si la voyelle initiale est à ton bas (8c), ou un simple allongement vocalique si elle est à ton haut (8d).

- (8) a. *èél m̀̀ǹ̀ǹ̀ní s̀̀p̀̀t̀̀t̀̀in ì̀̀m̀̀b̀̀è̀̀s̀̀è*
èél m̀̀ò-`ǹ̀ǹ̀ní s̀̀p̀̀t̀̀t̀̀in ì̀̀ŋ-`p̀̀è̀̀s̀̀è
 SBJ CL18-oiseau picorer.SGL.SIT CL9-maïs
 'Que les oiseaux picorent le maïs'
- b. *èél p̀̀à`k̀̀á`á`ǹ̀d̀̀ó f̀̀ò̀̀l̀̀ò̀̀n ì̀̀m̀̀b̀̀ò̀̀ŋ̀̀à*
èél p̀̀à-`k̀̀á`á`ǹ̀d̀̀ó f̀̀ò̀̀l̀̀ò̀̀n ì̀̀ŋ-`p̀̀ù̀̀ŋ̀̀à
 SBJ CL2-femme éplucher.SGL.SIT CL9-manioc
 'Que les femmes épluchent le manioc'
- c. *èél p̀̀à`k̀̀á`á`ǹ̀d̀̀ó è̀̀t̀̀t̀̀i`k̀̀in m̀̀ò`s̀̀á`á`ŋ̀̀*
èél p̀̀à-`k̀̀á`á`ǹ̀d̀̀ó H/[è]`t̀̀i`k̀̀in m̀̀ò-`s̀̀á`á`ŋ̀̀à
 SBJ CL2-femme tenir.SGL.SIT CL19-panier
 'Que les femmes tiennent les paniers'
- d. *èél p̀̀ẁ̀ó`ó`t̀̀ò ò̀̀p̀̀ú`ǹ̀ô ó̀̀m̀̀ì`t̀̀ tá`á`á`s̀̀è*
èél p̀̀ò-`ó`t̀̀ò ò̀̀p̀̀ú`ǹ̀ô H/[ó]`m̀̀ì`t̀̀ tá`á`á`s̀̀i
 SBJ CL14-mangue DEM.14.DIST produire.SGL.SIT beaucoup
 'Que ce manguier-là produise beaucoup'

Dans les constructions subjonctives à sujet pronominal (anaphorique ou déictique), le verbe comporte un indice pronominal sujet préfixé portant un ton haut substitutif. Ce ton remplace le ton bas préassocié qui caractérise les indices sujets dans les constructions non subjonctives. Il constitue ainsi la marque différentielle entre le subjonctif et le présent générique (ou le narratif non passé), formes morphologiquement identiques lorsque le sujet est rappelé par un indice pronominal, dans les contextes où elles peuvent se substituer. Par souci de simplicité, nous glosons cette marque comme 'SBJ' dans les exemples en (9).

⁵ Cette forme verbale, qui proviendrait de la grammaticalisation d'un ancien verbe signifiant 'dire' conjugué à l'impératif singulier, se retrouve encore dans les structures de transmission d'informations à une tierce : *èél k̀̀é`é`ỳ̀i/k̀̀ó`p̀̀ó éé... « Dis-lui/leur que... »*

Sur le plan phonologique, lorsque le radical commence par une voyelle (9a, 9b), la voyelle fermée du préfixe sujet se réalise comme une semi-voyelle, suivie d'un allongement compensatoire de la voyelle du radical, comme dans **wóól** 'qu'il vienne' ou **wéèndít** 'qu'il marche'. Au niveau tonal, le ton haut en D-3 entraîne la formation d'un ton descendant sur la voyelle initiale du radical si celle-ci porte initialement un ton bas, comme l'illustre **wéèndít** 'qu'il marche'.

- | | |
|--|---|
| <p>(9) a.
wóól
H/ [ò-] ól /B
SBJ/3SG-aller.SGL/SIT
'Qu'il vienne'</p> | <p>b.
wéèndít
H/ [ò-] ènd[-it]/B
SBJ/3SG-marcher-SGL/SIT
'Qu'il marche'</p> |
| <p>c.
nónámb
H/ [nò-] námb /B
SBJ/2PL-préparer.SGL/SIT
'Que vous prépariez'</p> | <p>d.
úkùtùmít
H/ [ò-] kùt[imít] /B
SBJ/3SG-se_courber.SGL/SIT
'Qu'il se courbe'</p> |
| <p>e.
núpíkít
H/ [tò-] ník[-it]/B
SBJ/1PL- frotter-SGL/SIT
'Que nous frottions'</p> | <p>f.
ínjòdòsìn
H/ [ìŋ-] jò[osín]/B
SBJ/1SG-regarder.SGL/SIT
'Que je regarde'</p> |

4. Les tiroirs affirmatifs non motionnels de l'indicatif

L'indicatif est le mode de l'assertion des faits réels ou tenus pour certains. En référence au moment de l'énonciation, il se subdivise en trois grandes dimensions temporelles : le passé, le présent et le futur. Celles-ci se déclinent ensuite en temps selon la distance temporelle qui sépare le procès de l'énonciation, l'aspect et la modalité épistémique. Chaque tiroir de l'indicatif se caractérise, au minimum, par une marque temporelle, un suffixe flexionnel final et un ou deux morphotonèmes. Le nuasúe dispose ainsi de neuf tiroirs à l'indicatif, dont les structures canoniques sont résumées dans le tableau 4. Les éléments entre parenthèses y sont facultatifs. La MTH en D+1 marque le parfait, tandis que la MTB en D+1 signale le situationnel, lequel se définit comme l'absence de marquage de catégorie grammaticale par un ton haut. Les tons flottants (B, H, B-H) associés au formatif s'expriment uniquement en D0 lorsque le formatif et le radical sont contigus ; ils sont systématiquement supprimés lorsqu'un morphème s'intercale entre ces deux éléments⁶. Dans le tableau 4, la structure canonique de chaque tiroir verbal affirmatif non motionnel est illustrée par des formes conjuguées à la première personne du pluriel : d'une part, les formes singulactionnelles **kò-kál-it** 'INF-parler-SGL' et **kò-nòt** 'INF-vomir-SGL' ; d'autre part, les formes pluractionnelles **kò-kál-a** 'INF-parler-PLR', **kò-nòt-a** 'INF-vomir-PLR' et **kò-ònd-on** 'INF-revenir-PLR'.

Tableau 4 : Les structures canoniques des tiroirs affirmatifs non motionnels de l'indicatif

TIROIRS VERBAUX	D-3	D-2		D0	D+1			EXEMPLES
PASSÉ LOINTAIN ET DE L'AVANT VEILLE (P4)					MTH			nòmànòtó nòmákálít
	(RS)	mà-		RAD	(VBLR)	PLR/SGL/RES	(EXT)	
PASSÉ DE LA VEILLE (P3)				H	MTH			nwàánòtō nwàákálít
	(RS)	áá-		RAD	(VBLR)	PLR/SGL/RES	(EXT)	
PASSÉ DU JOUR RÉVOLU (P2)					MTB			nòsàànòt nòsàákálít
	(RS)	sàà-		RAD	(VBLR)	PLR/SGL	(EXT)	

⁶ Bien qu'ils puissent représenter des marques résiduelles ayant historiquement accompagné le formatif, ils constituent ici, conjointement avec ce dernier, un marqueur temporel complexe.

PASSÉ IMMÉDIAT (P1)				BH	MTH			nòmánõtā nòmánõtō nòmákālīt
	(RS)	mà-		RAD	(VBLR)	PLR/SGL/RES	(EXT)	
PRÉSENT IMPERFECTIF (PRS.IMP)				B	MTB			nwáánõtā nùwòókòndòn nwáákālā
	(RS)	áá=	a/ka	RAD	(VBLR)	PLR	(EXT)	
PRÉSENT PARFAIT (PRS.PRF)				B	MTB			nòmáánõtā nùmòókòndòn nòmáákālā
	(RS)	máá=	a/ka	RAD	(VBLR)	PLR	(EXT)	
FUTUR IMMÉDIAT (F1)					MTB			nòkánáánõt nùkánókwòndòn nòkánáákālā
	(RS)	kànó=	a/kò	RAD	(VBLR)	PLR/SGL	(EXT)	
FUTUR DU LENDEMAIN ET CERTAIN (F2)					MTB			nòkànõt nùkòòndòn nòkákālā
	(RS)	kà-		RAD	(VBLR)	PLR/SGL	(EXT)	
FUTUR LOINTAIN ET INCERTAIN (F3)				H	MTB			nwááńínõt nwòòńòndòn nwááńíkālīt
	(RS)	ááńi=		RAD	(VBLR)	PLR/SGL	(EXT)	

Les sections suivantes détaillent la structure des différents tiroirs verbaux des temps absolus de l'indicatif en commençant par ceux du passé (§4.1), puis du présent (§4.2) et enfin du futur (§4.3).

4.1 Les temps du passé

Le passé situe l'accomplissement d'un procès avant le moment de l'énonciation. Dans bien des langues, y compris au sein de la famille bantoue, plusieurs degrés de passé sont grammaticalisés selon la distance temporelle entre le moment de l'énonciation et celui du procès (Comrie 1985 ; Nurse 2008 : 88-90). Le nuasúe distingue donc quatre tiroirs temporels du passé rangés sur une échelle d'antériorité décroissante : le passé lointain et de l'avant-veille (P4), le passé de la veille (P3), le passé du jour révolu (P2) et le passé de l'instant (P1).

4.1.1 Le passé lointain et de l'avant-veille (P4)

Le passé lointain et de l'avant-veille (P4) situe la réalisation d'un procès dans un intervalle temporel s'étendant d'une époque indéfinie mais révolue jusqu'à l'avant-veille du moment de l'énonciation. Il correspond au 'passé révolu' employé par Gerhardt (1989) pour décrire ce même tiroir verbal en nugunu. L'encodage de cette valeur peut être renforcé par des adverbes temporels tels que **kàjā** 'avant-hier' ou par d'autres expressions renvoyant à des moments antérieurs à l'avant-veille. En dehors de cet intervalle, l'emploi du P4 est agrammatical. Il est marqué en position de formatif par le morphème **mà-**, accompagné de la MTH du parfait sur le D+1. La structure morphotonologique du P4 est schématiquement illustrée en (10).

(10) Structure morphotonologique du P4

Domaine	D-3	D-2	D-1	D0	D+1		
Mélocie tonale					MTH		
Affixe	(RS)	mà-		RAD	(VBLR)	PLR/SGL/RES	(EXT)

La structure tonale de surface du P4 résulte de l'association du ton haut du parfait à la seconde more du thème verbal, suivie d'une propagation régulière de ce ton sur le reste du D+1. Cette structure demeure constante, quels que soient les facteurs morphosyntaxiques ou tonaux. En effet, que le radical verbal soit à ton bas (11a-11b) ou à ton haut (11c-11d), que le sujet soit un syntagme nominal (11a, 11c) ou un indice pronominal (11b, 11d-11h), et que l'objet pronominal soit absent (11e) ou présent (11f), la configuration du thème verbal reste identique. Les exemples en (11) illustrent ainsi le tiroir affirmatif singulactionnel non motionnel du P4.

- (11)
- | | | | |
|----|-------------------------------------|---|---------------------------------|
| a. | pà-pólò mà- ènd [-it]/H àkà | → | pòpól mèèndít àkà |
| | CL2-fille P4-marcher-SGL/PRF ici | | ‘Les filles avaient marché ici’ |
| b. | pá- mà- ènd [-it]/H àkà | → | pémèèndít àkà |
| | S3PL-P4-marcher-SGL/PRF ici | | ‘Elles avaient marché ici’ |
| c. | òm-pólò mà- ól /H àkà | → | òmból mòól àkà |
| | CL1-fille P4-venir.SGL/PRF ici | | ‘La fille était venue ici’ |
| d. | ò- mà- ól /H àkà | → | ùmòól àkà |
| | S3SG-P4-venir.SGL /PRF ici | | ‘Elle était venue ici’ |
| e. | òm-pólò mà-jò[osin] /H àkà | → | òmból mòjòósín àkà |
| | CL1-fille P4 -regarder.SGL/ PRF ici | | ‘La fille avait regardé ici’ |
| f. | ì- mà- ku- jò[osin] /H àkà | → | ìmòkùjòósín àkà |
| | S1SG-P4-O2SG-regarder.SGL/PRF ici | | ‘Je t’avais regardé ici’ |
| g. | òm-pólò mà- nòt -ə /H àkà | → | òmból mànótó àkà |
| | CL1-fille P4-vomir-RES/ PRF ici | | ‘La fille avait vomi ici’ |
| h. | nò- mà- nòt -ə /H | → | nòmànótó [nòmànótó] |
| | S.2PL- P4- vomir-RES/ PRF | | ‘Vous aviez vomi’ |
| i. | *nò-mà- nòt /H | → | *nòmànót [nòmànót] |
| | S.2PL- P4-vomir/PRF | | Pour ‘Vous aviez vomi’ |

Sur le plan segmental, la voyelle du formatif **mà-** varie selon l’harmonie vocalique déclenchée par la voyelle initiale du radical. Lorsque celle-ci est longue et que la première more porte un ton bas, le ton haut du D+1 s’associe à la seconde more, ce qui produit un ton montant (BH). Ce ton peut ensuite se propager aux syllabes suivantes, comme l’illustrent les formes *mòjòósín* et *mòkùjòósín* en (11e) et (11f) respectivement.

La sélection du suffixe final dépend des propriétés morphosémantiques du verbe. Bien que la plupart des verbes admettent les suffixes singulactionnels **-it** ou **-o**, les verbes à sémantisme résultatif sélectionnent le suffixe résultatif sous-spécifié **-ə**. Ce dernier se réalise en surface sous une forme identique à la voyelle du radical ainsi qu’on l’observe dans **mànótó** (11g-11h). Sans ce suffixe, la forme est agrammaticale (cf. 11i).

4.1.2 Le passé de la veille (P3)

Le passé de la veille situe l’événement exprimé dans l’intervalle de temps couvrant la journée précédant celle de l’énonciation. Cette forme verbale est strictement confinée à l’espace-temps de la veille : elle ne peut être utilisée pour référer à des événements antérieurs ou ultérieurs à cette journée. Le seul adverbe compatible avec ce tiroir temporel est **pújòò** ‘hier’. La structure du P3 est représentée de manière schématique en (12).

(12) Structure morphotonologique du P3

Domaine	D-3	D-2	D-1	D0	D+1		
Mélodie tonale				H	MTH		
Affixe	(RS)	áá-		RAD	(VBLR)	PLR/SGL	(EXT)

Le P3 est morphologiquement marqué par le formatif **áá-**, accompagné d’un ton haut flottant (**H**) en D0 et d’une MTH en D+1 indiquant le parfait. La forme de surface de ce tiroir verbal dépend du ton lexical du radical, de la nature du sujet et de la présence ou de l’absence d’un morphème entre la marque temporelle et le radical verbal. Lorsqu’aucun morphème n’est intercalé entre le formatif et le radical verbal, le ton haut flottant entraîne une élévation partielle du ton bas du radical au registre moyen, entraînant aussi l’abaissement de la MTH du D+1 au même registre moyen. Ce processus génère ainsi une mélodie tonale moyenne (désormais MTM) sur tout le thème. En revanche, lorsque le radical est à ton haut, le ton flottant n’est pas réalisé ; le ton haut du radical et la MTH du D+1 sont alors conservés. La conjugaison des verbes de la paire minimale **kù-kúl-e** ‘veiller’ et **kù-kúl-e** ‘biner’ au P3 permet d’observer ce phénomène. Le thème verbal à ton haut (13a) porte une MTH, tandis que le thème à ton bas (13b) présente une MTM.

- (13) a. **jèékùlé pújōō**
 ì- áá.H-*kúl* [-a]/H pújōō
 S1SG-**P3**-veiller-PLR/PRF hier
 ‘J’ai veillé hier’
- b. **jèékùlē pújōō**
 ì- áá.H- *kùl* [-a]/H pújōō
 S1SG- **P3**-biner-PLR/PRF hier
 ‘J’ai biné hier’

Lorsque l’on insère un morphème (tel qu’un pronom objet) entre le formatif et le radical, le ton haut flottant pré-radical est neutralisé. En revanche, le ton lexical du radical et la MTH en D+1 sont conservés. Ce phénomène s’observe au P3 avec les verbes **kù-kúl-en** ‘veiller pour’ et **kù-kùl-en** ‘biner pour’, lors de l’insertion du pronom objet de la deuxième personne du singulier **kò-**. Comme l’illustrent les exemples en (14), les structures obtenues partagent une configuration tonale identique, à l’exception de leur radical : celui-ci conserve son ton haut en (14a) et son ton bas en (14b).

- (14) a. **jèékùkùlén pújōō**
 ì- áá.H- **ko-** *kúl* [-a -in]/H pújōō
 S1SG- **P3**- O2SG-veiller-PLR-APPL/PRF hier
 ‘J’ai veillé pour toi hier’
- b. **jèékùkùlén pújōō**
 ì- áá.H- **ko-** *kùl* [-a -in]/H pújōō
 S1SG- **P3**- O2SG-biner-PLR-APPL/PRF hier
 ‘J’ai biné pour toi hier’

Sur le plan segmental, le morphème **áá-** est soumis à une harmonie vocalique déclenchée par la voyelle du radical. En présence d’un sujet nominal, son comportement morphophonologique dépend directement de la nature du segment initial de ce radical. Ainsi, devant une consonne (15a), le morphème conserve sa longueur et son registre, se maintenant sous la forme d’une voyelle longue à ton haut (**áá-**). Devant une voyelle (15b), il subit une réduction morphophonologique pour devenir une voyelle brève, tout en conservant son ton haut (**á-**).

- (15) a. **mùnòní óósópítín èmbèsè**
mò-nòní áá.H- *sóp*[itín]/H àη-pèsè
 CL18-oiseau **P3**- picorer.SGL/PRF CL3- maïs
 ‘(Hier), les oiseaux ont picoré le maïs (une fois)’
- b. **pàkáāndō éētíkīn mòsááη**
pà-káāndó áá.H- èt[ikīn]/H **mò-sááηá**
 CL2-femmes **P3**- tenir.SGL/PRF CL19-panier
 ‘(Hier), les femmes ont tenu les paniers (une fois)’

Lorsque le sujet est représenté par un indice pronominal, sa voyelle haute se réalise comme une semi-voyelle, tandis que le ton de cet indice se substitue au ton haut de la première more du formatif. Par conséquent, cette première more prend un ton bas lorsque l’indice pronominal est intrinsèquement à ton bas (16a, 16b, 16d, 16e, 16g, 16h), alors qu’elle conserve un ton haut si l’indice est lui-même à ton haut (16c, 16f). Par ailleurs, l’initiale vocalique du radical entraîne l’élision de la seconde more du formatif, ainsi qu’on l’observe dans les exemples (16a) et (16d).

- (16) a. ò- áá.H- ènd [-it]/H → **wèēndīt**
 S3SG- **P3**- marcher-SGL/PRF ‘il a marché SGL’
- b. ì- áá.H- jò[osin] /H → **jòójōōsīn**
 S1SG- **P3**- regarder.SGL/PRF ‘j’ai regardé SGL’

- c. pá- áá.H- kùt[imit] /H → *péékūtūmūt*
S3PL- P3- se_courber.SGL/PRF 'ils se sont courbés SGL'
- d. ò- áá.H- òn /H wó → *wòón wó*
S3SG- P3- tuer.SGL/PRF O3SG 'il l'a tué SGL'
- e. tò- áá.H- kóók[-it]/H → *twòókóókít*
S1PL- P3- tirer-SGL/PRF 'nous avons tiré SGL'
- f. pá- áá.H- námb /H → *páánámb*
S3PL- P3- préparer.SGL/PRF 'ils ont préparé SGL'
- g. ò- áá.H- líḡ -ə /H → *wèélīḡ*
S3SG- P3- se_fâcher-RES.SGL/PRF 'il s'est fâché SGL'
- h. ò- áá.H- lùn -ə /H → *wèélūnū*
S3SG-P3- vieillir-RES.SGL/PRF 'il a vieilli SGL'

Enfin, les exemples (16g) et (16h) démontrent que, même au P3, les thèmes résultatifs exigent le suffixe sous-spécifié -ə, dont la réalisation en surface reste systématiquement identique à la voyelle du radical.

4.1.3 Le passé du jour révolu (P2)

Le passé du jour révolu (P2) en nuasúe situe la réalisation d'un événement quelques heures – généralement environ six heures – avant le moment de l'énonciation. Contrairement aux autres tiroirs du passé (P1, P3, P4), il ne présente pas l'action comme ayant des effets persistants au moment de l'énonciation. Il ancre le procès dans une temporalité proche mais révolue et peut être introduit par des adverbiaux temporels tels que *kjéméémé* 'ce matin'. L'incompatibilité avec le parfait se manifeste morphologiquement par l'impossibilité d'incorporer la MTH du parfait ainsi que les suffixes résultatifs, même avec des verbes à valeur résultative inhérente (18i). C'est également le seul passé qui ne possède pas de forme négative (Bébiné 2019 : 473). Le P2 est marqué morphologiquement en position de formatif par le morphème *sàà-* ou *sjàà-*, combiné à la MTB du situationnel en D+1. Sa structure est schématiquement illustrée en (17).

(17) Structure morphotonologique du P2

Domaine	D-3	D-2	D-1	D0	D+1		
Mélodie tonale					MTB		
Affixe	(RS)	sàà-		RAD	(VBLR)	PLR/SGL	(EXT)

La structure du P2 est identique à celle des formes verbales hypothétiques présentes dans la protase des phrases conditionnelles, où elle exprime un procès antérieur à l'événement de l'apodose. Comme le souligne Bébiné (2019 : 505), c'est en raison de cette relation de précedence que la marque hypothétique *sàà-/sjàà-* est reclassée parmi les temps absolus de l'indicatif en tant que passé du jour révolu, marquant l'antériorité et l'accomplissement complet d'un événement au moment de l'énonciation.

Hormis la variation due à l'harmonie vocalique observée dans les exemples en (18), le P2 ne varie ni selon la nature du sujet, ni selon la présence d'un indice pronominal objet. Que le sujet soit un constituant nominal (18a, 18c, 18e, 18g) ou un indice pronominal (18b, 18d, 18f, 18h), la forme verbale reste identique. De même, que le formatif soit séparé du radical par un pronom complément (18f) ou non, la forme verbale au P2 demeure invariable.

Cependant, avec un radical à initiale vocalique, une réduction de la séquence de trois voyelles en une voyelle longue s'opère (18a-18d). Pour les radicaux à ton haut, cette voyelle longue porte un ton montant (18b, 18c), tandis qu'elle reste à ton bas dans le cas d'un radical à initiale vocalique à ton bas.

Contrairement aux tiroirs P1, P3 et P4, où les formes singulactionnelles des verbes résultatifs admettent le suffixe résultatif -ə, ces formes au P2 n'acceptent que le suffixe singulactionnel, comme l'illustre l'exemple (18h). L'ajout du suffixe résultatif dans ce contexte rend la forme verbale agrammaticale, ainsi qu'on l'observe en (18i).

- (18) a. **pà-pólò sàà- ènd [-it]/B àkà** → **pòpól sèèndit àkà**
CL2-fille P2-marcher-SGL/SIT ici 'Les filles ont marché ici'
- b. **pá- sàà- ènd [-it]/B àkà** → **pésèèndit àkà**
S3PL- P2- marcher-SGL/SIT ici 'Elles ont marché ici'
- c. **òm-pólò sàà- ól /B àkà** → **òmból sòól àkà**
CL1-fille P2-venir.SGL/SIT ici 'La fille était venue ici'
- d. **ò- sàà- ól /B àkà** → **ùsòól àkà**
S3PL- P2-venir.SGL/SIT ici 'Elle était venue ici'
- e. **òm-pólò sàà- jò[osin] /B àkà** → **òmból sòòjòòsin àkà**
CL1-fille P2-regarder.SGL/SIT ici 'La fille a regardé ici'
- f. **ìṅ- sàà- kò- jò[osin] /B àkà** → **ìnsòòkùjòòsin àkà**
S1SG- P2- O2SG-regarder.SGL/SIT ici 'Je t'ai regardé ici'
- g. **òm-pólò sàà- nòt /B àkà** → **òmból sàànòt àkà**
CL1-fille P2-vomir.SGL/SIT ici 'La fille a vomi ici'
- h. **nò- sàà- nòt /B** → **nòsàànòt [nòsàànòt]**
S2PL- P2- vomir.SGL/SIT 'Vous avez vomi'
- i. ***nò- sàà- nòt -ə/B** → ***nòsàànòtò [nòsàànòtò]**
S2PL- P2- vomir-RES/SIT 'Forme attendue : vous avez vomi'

4.1.4 Le passé récent ou immédiat

Le passé récent ou immédiat (P1) situe un procès accompli dans un intervalle d'environ six heures précédant le moment de l'énonciation. Dans le système étudié, il relève à la fois du parfait résultatif et du parfait de réalisation récente. Cette double association se justifie par la présence d'une MTH en D+1 dans la forme négative du P1, alors qu'aucune forme négative des autres tiroirs du passé (P2, P3, P4) n'admet de MTH en D+1. Si l'on pose que le P1 exprime généralement un parfait lié à sa réalisation récente, cela implique que la MTH en D+1 n'apparaît dans la forme négative que pour signaler cette valeur spécifique (Bébiné 2019 : 474). Dans la forme affirmative, les deux valeurs du parfait sont neutralisées dans une seule configuration tonale, également marquée par une MTH en D+1.

Le P1 peut être accompagné par des expressions temporelles telles que **nínwààná àkà** 'à l'instant' (littéralement 'maintenant et ici'), qui renforcent la proximité temporelle du procès par rapport au moment de l'énonciation. Sur le plan morphotonologique, le P1 est construit au moyen du préfixe formatif **má-**, auquel s'associent deux composantes tonales :

- une séquence pré-radical de tons flottants **B.H** ;
- une MTH du parfait associé au D+1.

La structure morphotonologique de ce tiroir verbal est représentée en (19).

(19) Structure morphotonologique du P1

Domaine	D-3	D-2	D-1	D0	D+1		
Mélodie tonale				B.H	MTH		
Affixe	(RS)	má-		RAD	(VBLR)	PLR/SGL	(EXT)

En surface, les formes verbales au P1 présentent une variation mélodique conditionnée par la présence ou l'absence d'un morphème inséré entre le formatif et le radical. En cas d'intercalation d'un directionnel ou d'un pronom objet, la séquence de tons flottants B.H est neutralisée ; le radical conserve alors son ton lexical, tandis que le D+1 reçoit la MTH du parfait. Ce phénomène est manifeste dans les structures applicatives, au sein desquelles un indice pronominal objet (ex. **kò-** 'O2SG') peut occuper la position pré-radical, ainsi que l'illustrent les exemples en (20).

- (20) a. **ìmákòpàṅítín àkā**
 ì- má.BH- kò- pàṅ [-it -m]/H àkā
 S1SG- P1- O2SG- pleurer-SGL-APPL/PRF ici
 ‘Je t’ai pleuré ici’
- b. **ìmákòpàṅítín èmbìlì àkā**
 ì- má.BH- kò- pàṅ [-it -m]/H àṅ-pìlì àkā
 S1SG- P1- O2SG- retirer-SGL-APPL/PRF CL3-noix ici
 ‘Je t’ai retiré une noix ici’
- c. **ìmékùkùlítín ìndínì àkā**
 ì- má.BH- kò- kùl [-it -m]/H ìṅ-tínì àkā
 S1SG- P1- O2SG-biner-SGL-APPL/PRF CL9-tige ici
 ‘J’ai biné une tige pour toi ici’
- d. **ìmékùkùlítín àkā**
 ì- má.BH- kò- kùl [-it -m]/H àkā
 S1SG- P1- O2SG- veiller-SGL-APPL/PRF ici
 ‘J’ai veillé pour toi ici’
- e. **ìmókòwòkín pùlùṅè àkā**
 ì- má.BH- kò- òk -m /H pò-lùṅè àkā
 S1SG- P1- O2SG-récolter.SGL-APPL/PRF CL14-igname ici
 ‘Je t’ai récolté une igname’
- f. **ìmókòwòkíkón àkā**
 ì- má.BH- kò- ókíkon /H àkā
 S1SG- P1- O2SG-couvrir.SGL/PRF ici
 ‘Je t’ai couvert’

En (20), les verbes à ton bas (20a, 20c, 20e) et à ton haut (20b, 20d, 20f) conservent leur ton d’origine lorsque le radical est précédé d’un pronom objet. Cette régularité pourrait laisser supposer que la forme verbale au P1 se compose uniquement d’un formatif temporel **má-** et d’une MTH sur le D+1. Cependant, une analyse fondée exclusivement sur ces cas serait incomplète. En effet, dans les contextes où aucun morphème ne sépare le formatif du radical, le thème verbal présente une MTM, indépendamment du ton lexical du radical. Les exemples en (21) illustrent cette réalisation mélodique uniforme, qui contraste avec celle observée dans les formes présentant une intercalation morphologique en (20).

- (21) a. **ìmápāṅítín wó àkā**
 ì- má.BH- pàṅ [-it -m]/H wó àkā
 S1SG- P1- pleurer-SGL-APPL/PRF O3SG ici
 ‘Je l’ai pleuré ici’
- b. **ìmápāṅítín wó èmbìlì àkā**
 ì- má.BH- pàṅ [-it -m]/H wó àṅ-pìlì àkā
 S1SG- P1- retirer-SGL-APPL/PRF O3SG CL3-noix ici
 ‘Je lui ai retiré une noix ici’
- c. **ìmékùlítín wó ìndínì àkā**
 ì- má.BH- kùl [-it -m]/H wó ìṅ-tínì àkā
 S1SG- P1- biner-SGL-APPL/PRF O3SG CL9-tige ici
 ‘J’ai biné une tige pour lui ici’
- d. **ìmékùlítín wó àkā**
 ì- má.BH- kùl [-it -m]/H wó àkā
 S1SG- P1- veiller-SGL-APPL/PRF O3SG ici
 ‘J’ai veillé pour lui ici’

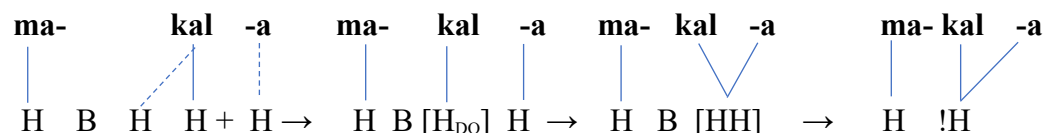
- e. *ìmóòkīn wó pùlúnè àkā*
 ì- má.BH- òk [-m]/H wó pó-lúnè àkā
 S1SG- P1- récolter.SGL-APPL/PRF O3SG CL14-igname ici
 ‘Je lui ai récolté une igname ici’
- f. *ìmóòkīkīn wó àkā*
 ì- má.BH- òkík [-m]/H wó àkā
 S1SG- P1- couvrir.SGL-APPL/PRF O3SG ici
 ‘Je l’ai couvert ici’

Dans les exemples en (21), les thèmes verbaux, qu’ils comportent un radical à ton bas (21a, 21c, 21e) ou un radical à ton haut (21b, 21d, 21f), présentent une MTM couvrant les domaines D0 et D+1. Cette convergence tonale montre que le P1 ne se limite pas au formatif segmental **má-** et à la MTH du parfait en D+1. Elle suppose également l’intervention d’une séquence tonale flottante pré-radical B-H, associée au tiroir P1.

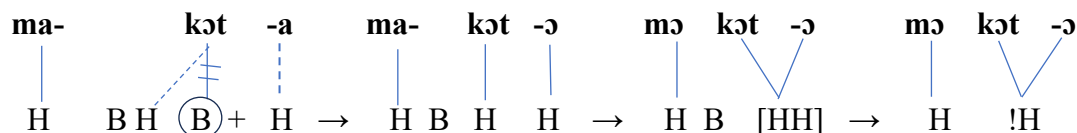
L’analyse des processus tonaux du passé récent (P1) révèle une convergence remarquable entre les radicaux à ton haut et ceux à ton bas. Dans les deux cas, le ton haut (H) flottant pré-radical s’ancre sur le D0, c’est-à-dire la première more du radical, mais engendre deux types de résolutions locales distinctes. D’une part, pour le radical à ton haut (22), puisque cette position porte déjà un ton lexical haut, les deux tons identiques fusionnent en une unité tonale unique (H_{D0}), conformément au principe du contour obligatoire (OCP, *Obligatory Contour Principle*). D’autre part, pour le radical à ton bas (23), l’ancrage du ton H pré-radical provoque la déliaison du ton bas lexical ; ce dernier, privé de support segmental, est éliminé par la convention d’effacement des éléments non affiliés (*stray erasure*), évitant ainsi la formation d’un ton modulé descendant.

À l’issue de cette phase interne au domaine du radical, les deux structures convergent vers une configuration identique (H_{D0}). Parallèlement à cette phase, le ton haut grammatical du parfait s’associe à la première more du D+1, puis se propage sur les autres unités porteuses de ton (UPT). La contiguïté des tons hauts de D0 et D+1 déclenche une nouvelle application de l’OCP, résolue par la formation d’un plateau tonal haut [HH] uniforme sur l’ensemble du thème verbal. À ce stade, le ton bas (B) flottant pré-radical abaisse le plateau haut suivant par downstep ([!H]), ce qui produit en surface la MTM observée dans les formes **mákālā** en (22) et **mókātō** en (23).

(22) [àkápí **mákālā**] “la femme a parlé”



(23) [àkápí **mókātō**] “la femme a travaillé”



L’isotonie observée entre les formes conjuguées des verbes à radical haut et de ceux à radical bas au P1 confirme l’existence de la séquence tonale flottante B-H à ce tiroir temporel. Le fait que le ton bas du radical, une fois délié, ne soit pas conservé comme ton flottant actif explique l’absence d’un double abaissement. Cette séquence B-H peut être analysée comme la trace résiduelle de l’auxiliaire de parfait **mānā**, encore attesté dans d’autres structures où cette valeur aspectuelle est mise en relief.

Sur le plan segmental, le formatif du P1 conserve sa structure **mV-**, que le radical commence par une voyelle (cf. 20e-20f, 21e-21f) ou par une consonne (cf. 20a-20d, 21a-21d, 22), et indépendamment du type de sujet, nominal (24a) ou pronominal (24b-24c). Sa voyelle peut toutefois s’harmoniser avec celle du radical verbal, d’où les réalisations de surface [ma], [me-] ou [mo-] selon les contextes vocaliques. En (24b-24c), la séquence initiale [#ò-mV-] se

réalise [m^wV-]. Cette alternance ne résulte pas d'une modification du formatif |mV-| lui-même, mais d'une réorganisation prosodique strictement conditionnée par la position initiale de mot et par le contact immédiat entre la voyelle labiale initiale /ò-/ et la nasale bilabiale /m/ du formatif. Dans ce contexte, la voyelle labiale de l'indice sujet ò- constitue une syllabe vocalique initiale dépourvue d'attaque (*onset*). C'est précisément le partage du trait [labial] entre cette voyelle initiale et la consonne nasale suivante qui déclenche une métathèse, opérant ainsi comme une stratégie de résolution du défaut d'attaque. Par la suite, la voyelle /ò/, se trouvant immédiatement suivie de la voyelle du formatif, subit une désyllabification et devient une semi-voyelle. Ainsi, la séquence |ò-má-| se réalise [mwá-], tandis que |ò-mé-| se réalise [mwé-]. Ce processus peut être formalisé comme suit : |#ò-mV-| → [#mwV-].

Cependant, ce mécanisme est bloqué dès lors qu'une des conditions structurelles ou mélodiques fait défaut. D'une part, si la syllabe initiale ouverte est occupée par une voyelle non labiale, aucun partage de trait ne s'opère avec la nasale /m/ comme l'illustrent les séquences |ama| → [ama] et |ima| → [ima]. D'autre part, si la voyelle labiale /ò/ est précédée d'une attaque consonantique, la syllabe est prosodiquement stable et interdit toute modification en surface, ainsi qu'on l'observe dans la transition |nu-ma...| → [numa...], où la forme [*numwa...] est totalement agrammaticale.

Tout comme au P3 et au P4, les verbes dits résultatifs exigent la présence du suffixe -ə au P1 singulactionnel. Ce morphème se réalise en surface sous la forme d'une voyelle harmonisée avec celle du radical (24a-24c) ; son omission rend la structure agrammaticale (24d).

- (24) a. òmból mánōtō àkà 'La fille a vomi ici'
 òm-pólò má.BH- nòt -ə /H àkà
 CL1-fille P1- vomir-RES.SGL/PRF ici
- b. mwánōtō àkà 'Il/elle a vomi ici '
 ò- má.BH- nòt -ə /H àkà
 S3SG- P1- vomir-RES.SGL /PRF ici
- c. mwélíŋī àkà 'Il/elle s'est mis(e) en colère ici'
 ò- má.BH- líŋ -ə /H àkà
 S3SG- P1- se_fâcher-RES.SGL/PRF ici
- d. *nòmanòt [nòmánōt] '*Il/elle a vomi ici'
 *ò- má.BH- nòt /H àkà
 S3SG- P1- vomir.SGL/PRF ici

4.2 Le présent (PRS)

Le présent situe la réalisation d'un procès, ou l'une de ses phases, dans un espace temporel qui coïncide avec le moment de l'énonciation. En nuasúe, il n'existe pas de marque grammaticalisée exclusivement dédiée au présent. Toutefois, l'expression des procès concomitants à cet ancrage énonciatif est prise en charge par deux tiroirs aspectuels : le présent imperfectif (PRS.IMPF) et le présent parfait (PRS.PRF) ou persistif (PERS). La structure canonique de ces tiroirs est schématisée en (25). Les mécanismes morphophonologiques seront illustrés principalement à partir du présent imperfectif ; le présent parfait sera présenté ensuite comme une forme structurellement parallèle, moyennant la substitution du proclitique màá= à la marque á=.

(25) Structure morphotonologique des tiroirs aspectuels du présent

Domaine	D-3	D-2		D0	D+1	
Mélodie tonale				B	MTB	
Affixe	(RS)	IMPF/PERS	ITGF	RAD	(VBLR)	PLR (EXT)

4.2.1 Le présent imperfectif

Le présent imperfectif (PRS.IMPF) situe le procès – ou l'une de ses phases – dans un intervalle temporel qui inclut le moment de l'énonciation, sans présupposer ni son amorce antérieure ni

à sa poursuite ultérieure. Sur le plan morphosyntaxique, il s'agit d'une forme semi-analytique composée de :

- la marque de l'imperfectif á= ;
- un ton flottant bas associé au D0 ;
- un intégratif (ITGF) ;
- un thème verbal pluractionnel ;
- la MTB du situationnel au D+1.

Nous appelons "intégratif" un morphème atonal qui introduit le thème lexical dépendant dans certaines structures semi-analytiques du nuasúe, principalement au présent imperfectif, au présent parfait et au futur imminent. Il ne porte pas par lui-même une valeur temporelle ou aspectuelle autonome ; sa fonction est morphosyntaxique, puisqu'il assure l'intégration du verbe lexical après une marque de TAM. En nuasúe, l'intégratif apparaît sous trois allomorphes, notamment **a-**, **ka-** et **ku-**, dont la distribution dépend à la fois du tiroir verbal et de l'initiale vocalique ou consonantique du radical. Il est glossé ITGF dans les exemples.

En surface, la réalisation du présent imperfectif varie selon plusieurs paramètres morphophonologiques : le ton lexical et l'initiale du radical, la nature morphologique du sujet, la présence éventuelle d'un morphème intercalé entre la marque d'imperfectif et le radical, ainsi que la classe sémantique du verbe.

Concernant ce dernier paramètre, les verbes duratifs tels que **kò-èndè** 'marcher' (26a, b), **kù-jòòsòn** 'regarder' (26e, f) et **kò-námbà** 'préparer' (26g, h) admettent le suffixe pluractionnel **-a**. À l'inverse, les verbes non-duratifs comme **kù-ólòn** 'venir' (26c, d) et **kù-lijèn** 'se fâcher' (26i) sélectionnent le suffixe pluractionnel **-an** au présent imperfectif.

- (26) a. **p̀̀p̀̀ól ékèèndè àkà**
p̀̀a-p̀̀ólò á.B= ka- ènd [-a]/B àkà
 CL2-fille IMPF= ITGF- marcher -PLR/SIT ici
 'Les filles marchent ici'
- b. **p̀̀éékèèndè àkà**
p̀̀á- á.B= ka- ènd [-a]/B àkà
 S3PL IMPF= ITGF-marcher-PLR/SIT ici
 'Ils/Elles marchent ici'
- c. **̀̀mból ókòòlòn àkà**
̀̀m-p̀̀ólò á.B= ka- ól [-an]/B àkà
 CL1-fille IMPF= ITGF-venir-PLR/SIT ici
 'La fille vient ici'
- d. **wòókòòlòn àkà**
̀̀- á.B= ka- ól [-an]/B àkà
 S3SG IMPF= ITGF-venir-PLR/SIT ici
 'Il/Elle vient ici'
- e. **̀̀mból óójòòsòn àkà**
̀̀m-p̀̀ólò á.B= a- jò[oson]/B àkà
 CL1-fille IMPF= ITGF- regarder.PLR/SIT ici
 'La fille regarde ici'
- f. **jòókùjòòsòn àkà**
̀̀- á.B= a- ku- jò[oson]/B àkà
 S1SG IMPF= ITGF- o2SG-regarder.PLR/SIT ici
 'Je te regarde ici'
- g. **mòònd áánāmbà àkà**
mò-òndò á.B= a- námb[-a]/B àkà
 CL1-personne IMPF= ITGF- préparer-PLR/SIT ici
 'Quelqu'un prépare ici'

- h. **nwàákùnámbàn àkà**
nò- á.B= a- kù-námb[-a -in]/B àkà
 S1PL IMPF= ITGF- O2SG-préparer-PLR-APPL/SIT ici
 ‘Nous préparons pour toi ici’
- i. **mòònd ééliyèn àkà**
mò-òndò á.B= a- liy [-an]/B àkà
 CL1-personne IMPF= ITGF- se_fâcher-PLR/SIT ici
 ‘Quelqu’un se fâche ici’

La variation tonale observée sur le D0 résulte principalement de l’interaction entre le ton flottant bas associé au morphème de l’imperfectif et le ton lexical du radical verbal, selon que ce radical est séparé ou non par un morphème. En présence d’un tel morphème intercalé entre l’intégratif et le radical, le ton flottant ne s’ancre pas sur le radical : celui-ci conserve alors son ton lexical, qu’il soit bas (26f) ou haut (26h), tandis que le D+1 conserve sa MTB.

En l’absence de morphème intercalé entre l’intégratif et le radical à ton bas, le ton flottant bas n’entraîne pas de modification visible ; la structure tonale conserve alors le ton bas du radical ainsi que la MTB du D+1 (26a, 26b, 26e). Cependant, lorsqu’un radical à ton haut apparaît dans le même contexte, comme en (26c, 26d, 26g), le ton flottant bas produit un abaissement local du ton haut du radical. La voyelle initiale du radical se réalise à un registre moyen, c’est-à-dire comme un haut abaissé, tandis que les voyelles du D+1 conservent leur MTB. Dans ce contexte, le downstep reste limité au D0, car sa propagation est bloquée par la présence d’une MTB déjà réalisée sur le D+1. Ce comportement s’oppose à celui observé au P1 et au P3, où le downstep s’étend au D+1, la MTH favorisant la formation d’un plateau haut susceptible d’être abaissé.

La réalisation de la marque d’intégration dépend de l’initiale du radical verbal, ce qui influence la forme verbale en surface. Lorsqu’un radical commence par une consonne, l’intégratif apparaît sous la forme atonale **a-**, comme l’illustrent les exemples (26e-26h). En revanche, devant un radical à initiale vocalique, la succession de voyelles consécutives entraîne la substitution de l’intégratif **a-** par l’allomorphe **ka-**, comme on l’observe en (26a-26d). Dans ce contexte, **ka-** fusionne avec le radical, provoque un allongement vocalique et reçoit le ton de la voyelle initiale du radical. Par ailleurs, la combinaison de la marque de l’imperfectif **á=** avec l’intégratif **a-**, suivie d’un radical à initiale consonantique, engendre une voyelle longue à ton haut **áá=**, qui résulte de la fusion des deux voyelles (cf. 26e et 26i).

La nature du sujet – qu’il soit lexical (26a, 26c, 26e, 26g, 26i) ou pronominal (26b, 26d, 26f, 26h) – n’affecte pas la structure morphophonologique du tiroir. Une variation est toutefois observable selon le ton de l’indice pronominal : lorsque celui-ci est à ton bas (26d, 26f), la voyelle initiale du mot porte une mélodie montante BH ; lorsqu’il est à ton haut (26b), la voyelle initiale est réalisée comme une voyelle longue à ton haut.

4.2.2 Le présent parfait

En plus de situer la réalisation d’un procès – ou d’une phase de celui-ci – dans un intervalle incluant le moment de l’énonciation, le présent parfait, ou persistif, indique que le procès a commencé à un moment antérieur et se poursuit jusqu’au moment de l’énonciation. Cette simultanéité partielle entre l’événement et l’énonciation justifie l’inclusion de ce tiroir dans la catégorie des présents.

Morphologiquement, ce tiroir partage la même structure que le présent imperfectif. Il s’en distingue uniquement par la marque du formatif : au lieu de **á=**, il emploie **màá=**. La structure semi-analytique du présent parfait est composée du proclitique **màá=**, d’un ton flottant bas, d’une marque d’intégration, d’un thème pluractionnel et de la MTB du situationnel réalisée sur le D+1.

La structure du présent parfait peut dès lors être résumée comme suit :

(27) *Structure morphotonologique du présent parfait*

Domaine	D-3	D-2		D0		D+1
Mélodie tonale		B				MTB
Affixe	(RS)	màá=	ka-	RAD	(VBLR)	PLR (EXT)

En reprenant les exemples des formes à l'imperfectif au présent parfait, nous obtenons les formes verbales en (28).

- (28) a. **p̀̀p̀̀ól m̀̀éék̀̀é̀nd̀̀é àk̀̀à**
p̀̀à-p̀̀ól̀̀ò m̀̀àá.B= ka- ènd [-a]/B àk̀̀à
 CL2-fille PERS= ITGF- marcher-PLR/SIT ici
 'Les filles marchent encore ici'
- b. **p̀̀ém̀̀éék̀̀é̀nd̀̀é àk̀̀à**
p̀̀á- m̀̀àá.B= ka- ènd [-a]/B àk̀̀à
 S3PL PERS= ITGF- marcher-PLR/SIT ici
 'Ils/Elles marchent encore ici'
- c. **̀̀mb̀̀ól m̀̀òók̀̀ò̀l̀̀òn àk̀̀à**
̀̀m-p̀̀ól̀̀ò m̀̀àá.B= ka- ól [-an]/B àk̀̀à
 CL1-fille PERS= ITGF- venir-PLR/SIT ici
 'La fille vient encore ici'
- d. **̀̀m̀̀òók̀̀ò̀l̀̀òn àk̀̀à**
̀̀ò- m̀̀àá.B=ka- ól [-an]/B àk̀̀à
 S3SG PERS=ITGF-venir-PLR/SIT ici
 'Il/Elle vient encore ici'
- e. **̀̀mb̀̀ól m̀̀òój̀̀ò̀s̀̀òn àk̀̀à**
̀̀m-p̀̀ól̀̀ò m̀̀àá.B= a- j̀̀ò[oson] /B àk̀̀à
 CL1-fille PERS= ITGF-regarder.PLR/SIT ici
 'La fille regarde encore ici'
- f. **im̀̀òók̀̀ùj̀̀ò̀s̀̀òn àk̀̀à**
ì- m̀̀àá.B= a- k̀̀ò- j̀̀ò[oson] /B àk̀̀à
 S1SG PERS= ITGF- O2SG-regarder.PLR/SIT ici
 'Je te regarde encore ici'
- g. **m̀̀ò̀ònd m̀̀àáǹ̀àmb̀̀à àk̀̀à**
m̀̀ò-ònd̀̀ò m̀̀àá.B= a- ǹ̀ámb [-a]/B àk̀̀à
 CL1-personne PERS=ITGF- préparer-PLR/SIT ici
 'Quelqu'un prépare encore ici'
- h. **ǹ̀ò̀m̀̀àá̀k̀̀ò̀ǹ̀ámb̀̀àn àk̀̀à**
ǹ̀ò- m̀̀àá.B= a- k̀̀ò- ǹ̀ámb [-a -m]/B àk̀̀à
 S1PL PERS= ITGF- O2SG-préparer-PLR-APPL/SIT ici
 'Nous préparons encore pour toi ici'
- i. **m̀̀ò̀ònd m̀̀è̀l̀̀ij̀̀èn àk̀̀à**
m̀̀ò-ònd̀̀ò m̀̀àá.B= a- l̀̀ij [-an]/B àk̀̀à
 CL1-personne PERS= ITGF- se fâcher-PLR/SIT ici
 'Quelqu'un se fâche encore ici'

4.3 Les temps du futur

Le futur situe la réalisation d'un procès dans un intervalle temporel postérieur au moment de l'énonciation. Le nuasúe appartient au groupe de langues qui grammaticalisent le futur en plusieurs sous-catégories, selon des critères temporels et modaux. Contrairement aux temps du passé, qui reposent principalement sur le degré d'éloignement temporel entre l'événement rapporté et le moment de l'énonciation, et aux formes du présent, principalement différenciées sur une base aspectuelle, les temps du futur en nuasúe sont définis à partir de deux critères : (i) le degré de proximité ou d'éloignement temporel du procès anticipé et (ii) le degré de certitude épistémique que le locuteur lui associe. Sur cette base, trois temps grammaticaux distincts du futur sont identifiés : i) le futur imminent ou futur du jour (F1), ii) le futur certain ou futur du lendemain (F2) et iii) le futur incertain ou futur lointain (F3).

4.3.1 Le futur imminent et du jour (F1)

En nuasúe, le futur imminent et du jour indique qu'un événement est fortement probable et va se réaliser dans l'intervalle compris entre le moment de l'énonciation et la fin de la journée en cours. Il permet d'exprimer l'aspect prospectif dont l'usage est restreint au présent dans cette langue. Bébiné (2019 : 542) définit l'aspect prospectif comme une catégorie qui "indique qu'à l'instant présent ou au moment de l'énonciation, le procès dénoté par le verbe est sur le point de se réaliser. Il établit une relation entre un état présent et une situation imminente". Ainsi, le F1, qui est formellement identique au présent prospectif, peut être analysé comme une actualisation temporelle de ce dernier : il est réinterprété non plus seulement à partir du degré de certitude du locuteur, mais en fonction de la distance temporelle par rapport au présent sur l'axe temporel linéaire.

L'interprétation future de ce tiroir est généralement appuyée par des adverbiaux temporels explicitement orientés vers l'avenir, mais toujours limités à la journée de l'énonciation. Le F1 s'intègre ainsi au triptyque aspectuel du présent, composé du présent parfait, du présent imperfectif et du présent prospectif, lesquels constituent tous des formes semi-analytiques. Il est composé d'un clitique préverbal **kàńá=** indiquant le futur proche ou l'imminence du procès, d'une marque d'intégration (atonale), du thème verbal et d'une MTB du situationnel réalisée sur le D+1. La structure de ce tiroir est représentée en (29).

(29) Structure morphotonologique du F1

Domaine	D-3	D-2		D0	D+1		
Mélorie tonale					MTB		
Affixe	(RS)	kàńá=	a-/kɔ-	RAD	(VBLR)	PLR/SGL	(EXT)

Le F1 présente deux variantes morphophonologiques lorsqu'il précède un radical à initiale consonantique, selon que le débit de parole est rapide et relâché (30a) ou lent et expressif (30b). La forme rapide (30a), fréquemment utilisée dans la parole spontanée, résulte vraisemblablement d'une réduction phonétique de la forme plus explicite (30b), laquelle correspond à une forme prospective du présent.

- (30) a. **pèńńóměńđń kàńńkńtńt àkà**
pà-ńńóměńđń kàńń= a- kńt [-ńt]/B àkà
 CL2-homme F1= ITGF-travailler-SGL/SIT ici
 'Les hommes vont travailler ici'
- b. **pèńńóměńđń kàńń đkńtńt àkà**
pà-ńńóměńđń kàńń= a- kńt [-ńt]/B àkà
 CL2-homme F1= ITGF-travailler-SGL/SIT ici
 'Les hommes vont travailler ici'

Dans la réalisation rapide en (30a), on observe la fusion de la voyelle finale du formatif avec celle de l'intégratif, ce qui produit une voyelle unique à ton haut. Cette réduction n'entraîne aucune modification tonale significative, ce qui suggère que l'intégratif est atonal. En revanche, la forme lente et expressive en (30b) préserve la structure segmentale complète du formatif et de l'intégratif : la voyelle du formatif conserve son ton haut, tandis que celle de l'intégratif, distincte, est réalisée avec un ton bas par défaut. Ces deux formes illustrent une alternance conditionnée par le style énonciatif.

Outre cette variation stylistique, la forme de l'intégratif est conditionnée par la nature phonologique de l'initiale du radical verbal. Au F1, l'intégratif se réalise **a-** suivi d'un radical à initiale consonantique (cf. exemples 31e-h) et **kɔ-** suivi d'un radical à initiale vocalique (cf. exemples 31a-d). Il convient de distinguer l'intégratif **kɔ-** du préfixe **kń-** (à ton bas). L'intégratif **kɔ-** est atonal, apparaît après une marque de TAM et sert à introduire le thème lexical dépendant dans une structure semi-analytique. Le préfixe **kń-** (à ton bas préassocié), quant à lui, est le préfixe nominal de classe 15 qui dérive certaines formes verbales non finies, telles que l'infinitif, le participe passé et leurs formes négatives (Bébiné 2019 : 435-50). Ainsi, malgré leur proximité segmentale, les deux morphèmes se distinguent par leur ton, leur distribution morphosyntaxique et leur fonction grammaticale.

Par ailleurs, aucune variation tonale n'est observée selon que la marque de temps et le radical sont séparés ou non par un indice pronominal. Aussi, au F1, les verbes résultatifs

n'admettent pas le suffixe résultatif **-ə** dans les formes singulactionnelles ; ils sélectionnent plutôt les suffixes singulactionnels génériques **-it** ou **-o** selon la classe verbale à laquelle ils appartiennent (cf. 31i). Les exemples en (31) illustrent le tiroir affirmatif situationnel du futur imminent.

- (31) a. **p̀p̀p̀ól k̀ǹókẁènd̀it̀ àk̀à**
p̀á-p̀p̀ól̀ò k̀ǹá=k̀o- ènd̀ [-it]/B àk̀à
 CL2-fille F1=ITGF-marcher-SGL/SIT ici
 'Les filles marcheront ici'
- b. **p̀á k̀ǹókẁènd̀it̀ àk̀à**
p̀á- k̀ǹá=k̀o- ènd̀ [-it]/B àk̀à
 S3PL- F1=ITGF-marcher-SGL/SIT ici
 'Elles marcheront ici'
- c. **̀mb̀ól k̀ǹókẁól̀ àk̀à**
̀m-p̀ól̀ò k̀ǹá=k̀o- ól /B àk̀à
 CL1-fille F1=ITGF-venir.SGL/SIT ici
 'La fille viendra ici'
- d. **̀k̀ǹókẁól̀ àk̀à**
̀- k̀ǹá=k̀o- ól /B àk̀à
 S3SG- F1=ITGF-venir.SGL/SIT ici
 'Elle viendra ici'
- e. **̀mb̀ól k̀ǹó j̀ò̀s̀ò̀ǹ àk̀à**
̀m-p̀ól̀ò k̀ǹá=a- j̀ò[oson] /B àk̀à
 CL1-fille F1=ITGF-regarder.PLR/SIT ici
 'La fille regardera ici'
- f. **̀ǹá k̀ǹó j̀ò̀s̀ò̀ǹ àk̀à**
̀ǹ- k̀ǹá=a- k̀o- j̀ò[oson] /B àk̀à
 S1SG- F1=ITGF-O2SG-regarder.PLR/SIT ici
 'je te regarderai ici'
- g. **m̀ò̀nd̀ò k̀ǹánámb̀à àk̀à**
m̀ò-ènd̀ò k̀ǹá=a- ǹámb̀ [-a]/B àk̀à
 CL1-personne F1=ITGF-préparer-PLR/SIT ici
 'Quelqu'un préparera ici'
- h. **ǹò k̀ǹáná k̀ǹánámb̀ìǹ àk̀à**
ǹò-k̀ǹá=a- k̀ò- ǹámb̀ [-m]/B àk̀à
 S1PL- F1=ITGF-O.2SG- préparer.SGL-APPL/SIT ici
 'Nous préparerons pour toi ici'
- i. **m̀ò̀nd̀ò k̀ǹé l̀ìỳ àk̀à**
m̀ò-ènd̀ò k̀ǹá=a- l̀ìỳ /B àk̀à
 CL1-personne F1=ITGF-se fâcher.SGL/SIT ici
 'Quelqu'un se fâchera ici'

4.3.2 Le futur certain et du lendemain (F2)

En nuasúe, le futur certain et du lendemain exprime la réalisation d'un procès dans un intervalle temporel allant du lendemain de l'énonciation à plusieurs mois après celle-ci. Ce tiroir renvoie aussi à des événements situés dans un avenir relativement éloigné, mais présentés comme assurés par le locuteur. Il s'oppose ainsi au futur lointain et incertain, qui marque plutôt des événements simplement possibles, hypothétiques ou faiblement assurés (Gerhardt 1989 : 325). Le F2 se caractérise morphologiquement par l'usage du formatif **k̀á-**, combiné à la MTB du situationnel sur le D+1. Sa structure est illustrée en (32).

(32) Structure morphotonologique du F2

Domaine	D-3	D-2		D0	D+1	
Mélodie tonale					MTB	
Affixe	(RS)	kà-		RAD	(VBLR)	PLR/SGL (EXT)

La structure du F2 demeure stable dans l'ensemble de ses contextes d'emploi. Les exemples en (33) illustrent les propriétés du F2 affirmatif. Que le radical soit à ton bas (33a-33b) ou à ton haut (33c-33d), que le sujet soit un nom lexical (33a, 33c, 33e, 33g) ou un indice pronominal (33b, 33d, 33f, 33h), la structure du thème verbal reste invariable.

Sur le plan morphophonologique, la voyelle du formatif **kà-** peut toutefois être affectée par l'harmonie vocalique déclenchée par la voyelle initiale du radical (33a-33e). Lorsque le formatif est suivi d'un radical à initiale vocalique, la rencontre entre la voyelle du formatif et la voyelle initiale du radical entraîne un allongement vocalique. Si cette voyelle radicale porte un ton haut, l'allongement s'accompagne d'un ton montant (BH), comme dans les formes issues du radical **ól** 'venir' en (33c-d). En revanche, lorsque le radical commence par une consonne, l'harmonie vocalique peut affecter la voyelle du formatif, mais elle ne donne pas lieu à un allongement comparable, faute de contact direct entre deux voyelles.

- (33) a. **pòpól kèèndit àkà**
pà-pólò kà- ènd [-it]/B àkà
 CL2-fille F2-marcher-SGL/SIT ici
 'Les filles marcheront ici'
- b. **pékèèndit àkà**
pá- kà- ènd [-it]/B àkà
 S3PL-F2-marcher-SGL/SIT ici
 'Elles marcheront ici'
- c. **òmból kòól àkà**
òm-pólò kà- ól /B àkà
 CL1-fille F2-venir.SGL/SIT ici
 'La fille viendra ici'
- d. **ùkòól àkà**
ò- kà- ól /B àkà
 S3SG-F2-venir.SGL/SIT ici
 'Elle viendra ici'
- e. **òmból kòjòòsìn àkà**
òm-pólò kà- jò[osm] /B àkà
 CL1-fille F2-regarder.SGL/SIT ici
 'La fille regardera ici'
- f. **ìyòkùjòòsìn àkà**
ì(η)-kà- kò- jò[osm] /B àkà
 S.1SG-F2-O.2SG-regarder.SGL/ SIT ici
 'Je te regarderai ici'
- g. **òmból kànòt àkà**
òm-pólò kà- nòt /B àkà
 CL1-fille F2-vomir.SGL/SIT ici
 'La fille vomira ici (une fois)'
- h. **nòkànòt [nòkànòt]**
nò- kà- nòt /B
 S2PL-F2-vomir.SGL/SIT
 'Vous vomirez'

- i. *nòkànòtò [nòkànòtò]
*nò- kà- nòtò /B
S2PL- F2- vomir.RES/SIT
Pour ‘Vous vomirez’

Comme dans les autres tiroirs du futur, les verbes téliques résultatifs n’admettent pas le suffixe final résultatif -ə dans leur forme singulactionnelle affirmative. Dans ce contexte, ils sélectionnent plutôt leurs suffixes singulactionnels génériques, -it ou -ø, selon leur classe verbale. L’emploi du suffixe résultatif -ə rend donc la forme agrammaticale, comme l’illustre l’exemple (33i).

4.3.3 Le futur incertain et lointain (F3)

Le futur incertain et lointain (F3) situe, dans un avenir éloigné, un procès dont la réalisation est envisagée par le locuteur comme simplement possible, hypothétique ou faiblement assurée. Il se situe ainsi à la frontière entre l’indicatif – entendu comme le mode du réel et des faits tenus pour certains – et les modalités de l’irréel. Morphologiquement, le F3 se réalise au moyen du proclitique ááɲɪ=. La voyelle finale de ce proclitique, qui correspond au D-2, reçoit un ton haut marquant l’incertitude ou la probabilité. Cette particularité tonale est confirmée par le contraste avec la forme négative du même proclitique, où la voyelle finale est réalisée avec un ton bas (Bébiné 2019 : 486-87). Le proclitique est suivi du thème verbal, lequel porte la MTB du situationnel en D+1. La structure sous-jacente du F3 est illustrée en (34).

(34) Structure morphotonologique du F3

Domaine	D-3	D-2	D0	D+1		
Mélorie tonale		H		MTB		
Affixe	(RS)	ááɲɪ=	RAD	(VBLR)	PLR/SGL	(EXT)

Les variations observées au F3 affirmatif sont illustrées en (35). Au plan segmental, le proclitique ááɲɪ= du F3 est soumis à l’harmonie vocalique déclenchée par la voyelle du radical verbal. Sa voyelle longue initiale à ton haut se maintient lorsque le sujet est exprimé par un constituant nominal, comme illustré en (35a, 35c, 35e, 35g) avec les sujets tels que ɲmból ‘fille’ et pòpól ‘filles’.

Lorsque le sujet est exprimé par un indice pronominal, la suite de trois voyelles consécutives résultant du contact entre l’indice (V₁) et la voyelle longue initiale du proclitique ááɲɪ= (V₂V₃) subit une réduction morphophonologique régulière. Les indices pronominaux à voyelle haute (tels que ò-, ɪ- ou nò-) subissent une semi-vocalisation, tandis que les indices à voyelle non haute connaissent une coalescence. Dans tous les cas, la structure syllabique maintient une voyelle longue en surface, mais l’interaction tonale dépend de la spécification de l’indice pronominal. Plus précisément, si l’indice est à ton bas pré-associé, son ton s’associe à la voyelle de surface aux côtés du ton haut du proclitique, générant par modification un ton montant complexe (BH), comme l’illustrent les formes wòó- en (35d), jòó- en (35f) et nwàá- en (35h). En revanche, si l’indice est à ton haut pré-associé, il se produit une fusion vacueuse avec le ton haut du proclitique, ce qui entraîne le maintien d’un ton haut simple (H) sur la voyelle longue, comme l’atteste la forme pée- en (35b).

- (35) a. pòpól ééɲéèndit àkà
pà-pólò ááɲɪ[H]= ènd [-it]/B àkà
CL2-fille F3/INCERT=marcher-SGL/SIT ici
‘Les filles marcheront (probablement) ici’
- b. péeɲéèndit àkà
pá- ááɲɪ[H]= ènd [-it]/B àkà
S3PL- F3/INCERT=marcher-SGL/SIT ici
‘Elles marcheront (probablement) ici’

- c. **ḡmból óóróól àkà**
ḡm-pólò ááp[ɪ]/H= ól /B àkà
 CL1-fille F3/INCERT= venir.SGL/SIT ici
 ‘La fille viendra (probablement) ici’
- d. **wòóróól àkà**
ò- ááp[ɪ]/H= ól /B àkà
 S3SG- F3/INCERT=venir.SGL/SIT ici
 ‘Elle viendra (probablement) ici’
- e. **ḡmból óóríjòòsìn àkà**
ḡm-pólò ááp[ɪ]/H= jò[osɪn] /B àkà
 CL1-fille F3/INCERT= regarder.SGL/SIT ici
 ‘La fille regardera (probablement) ici’
- f. **jòóríkùjòòsìn àkà**
ì- ááp[ɪ]/H= kɔ- jò[osɪn] /B àkà
 S1SG- F3/INCERT= O2SG-regarder.SGL/SIT ici
 ‘Je te regarderai (probablement) ici’
- g. **ḡmból áárinòt àkà**
ḡm-pólò ááp[ɪ]/H= nòt /B àkà
 CL1-fille F3/INCERT=vomir.SGL/SIT ici
 ‘La fille vomira (probablement) ici’
- h. **nwàárinòt [nwàárinòt]**
nò- ááp[ɪ]/H= nòt /B
 S2PL- F3/INCERT= vomir.SGL/SIT
 ‘Vous vomirez (probablement)’
- i. ***nwàárinòtò [nwàárinòtò]**
***nò- ááp[ɪ]/H= nòtò /B**
 S2PL- F3/INCERT= vomir.RES/SIT
 Pour ‘vous vomirez (probablement)’

On observe également une variation phonologique conditionnée par la nature segmentale de l’initiale du radical. Lorsque celui-ci débute par une voyelle, la voyelle finale /ɪ/ du proclitique **áápɪ**= se palatalise au contact de cette voyelle. Cette palatalisation entraîne la formation d’une voyelle longue. Celle-ci porte un ton descendant HB lorsque le radical est à ton bas, comme en (35a-35b), et un ton haut lorsque le radical est à ton haut, comme en (35c-35d). En revanche, devant une initiale consonantique, ces phénomènes de palatalisation et d’allongement vocalique ne se produisent pas. Par ailleurs, aucune variation tonale n’est observée selon qu’un morphème est intercalé, comme en (35f), ou non, comme en (35e), entre la marque temporelle et le radical. Enfin, comme dans les autres tiroirs du futur, les verbes résultatifs au F3 n’admettent pas le suffixe résultatif -ə dans les formes singulactionnelles ; l’emploi de ce suffixe rend la forme agrammaticale, comme illustré en (35i).

Les résultats confirment que, dans le système verbal du nuasúe, les oppositions TAM ne se réduisent pas à l’identification de formatifs segmentaux. Elles reposent sur une architecture morphotonologique dans laquelle les tons flottants et les mélodies de domaine jouent un rôle grammatical déterminant. Cette observation justifie l’intérêt du modèle bipalier, car une représentation strictement linéaire rendrait difficilement compte de la portée variable des mélodies tonales, notamment dans les thèmes dérivés.

Sur le plan comparatif, le nuasúe s’inscrit dans une tendance bantoue où la temporalité, l’aspect et la modalité se construisent par interaction entre marques segmentales, tons grammaticaux et propriétés lexicales du radical. Toutefois, la finesse des oppositions temporelles relevées ici, notamment dans les passés et les futurs, invite à situer plus explicitement le nuasúe par rapport aux autres langues du Mbam, afin de déterminer ce qui relève d’un héritage commun, d’une innovation propre ou d’un maintien conservateur.

5. Conclusion

Cette étude descriptive des tiroirs verbaux affirmatifs non motionnels de l'indicatif et de l'injonctif en nuasúe a mis en évidence la richesse structurale et la complexité morphotonologique du système verbal de cette langue bantoue du Mbam. Ce système se singularise par la diversité des tiroirs disponibles à l'injonctif et à l'indicatif, chacun défini par une configuration spécifique de marques morphologiques, de tons flottants et de mélodies tonales dont la portée varie selon les domaines tonals du verbe fléchi.

À l'injonctif, trois tiroirs, se distinguant par des mélodies tonales en D+1 et des structures segmentales spécifiques, ont été identifiés : l'impératif singulier, l'impératif pluriel et le subjonctif. Sur le plan tonal, le subjonctif se caractérise par une mélodie tonale basse (MTB), tandis que les impératifs se distinguent par une mélodie tonale haute (MTH). Sur le plan segmental, l'impératif singulier se limite au thème, tandis que l'impératif pluriel et le subjonctif intègrent des marques supplémentaires de personne et de nombre.

L'indicatif compte neuf tiroirs verbaux. La distance temporelle permet, à elle seule, de distinguer quatre tiroirs du passé (P1 à P4) ; la progression aspectuelle, deux tiroirs du présent ; et la combinaison de la distance temporelle et du degré de certitude épistémique, trois tiroirs du futur. Outre les affixes marquant le TAM, chaque tiroir se distingue par des schèmes tonals caractéristiques : les passés P1, P3 et P4 admettent une MTH en D+1, tandis que le passé P2 et les temps non passés sont marqués par une MTB. Les formatifs des temps passés (P1, P3) et du présent sont accompagnés de tons flottants qui ne s'appliquent que sur le radical.

La concaténation de ces morphèmes entraîne des processus morphophonologiques – tels que l'harmonie et l'élision vocaliques, la propagation et la neutralisation tonales, la formation de plateaux tonals et le downstep – conditionnés par des paramètres phonologiques (le ton lexical et l'initiale du radical), morphologiques (la classe verbale) et contextuels (la présence ou l'absence de morphèmes intercalaires). Cette configuration et ce fonctionnement des tons dans la flexion verbale ne sont pas spécifiques au nuasúe : ils s'inscrivent dans une dynamique plus large, observable dans plusieurs langues bantoues. Ainsi, les mélodies tonales grammaticales sont attestées en liko (D.20) (De Wit 2015), en nugunu (A.60) (Gerhardt 1989, Orwig 1991), en nomaande (A.46) (Wilkendorf, 1986, 1991) ; quant aux tons flottants pré-radicaux, ils sont également observés en nomaande et en konzime (A.84) (Beavon, 1991).

Cette étude, qui contribue à une meilleure compréhension de la flexion verbale en nuasúe, ouvre la voie à des recherches comparatives sur les systèmes verbaux bantous, en particulier dans le sous-groupe Mbam. Par ailleurs, la modélisation précise des paradigmes verbaux fournie ici constitue une ressource essentielle pour l'élaboration d'outils pédagogiques destinés à l'enseignement de la conjugaison en nuasúe, tant pour les locuteurs natifs que pour les linguistes. Enfin, cette recherche offre également des perspectives pour des études ultérieures, notamment sur les tiroirs négatifs et les mécanismes de computation tonale propres à ces modes.

Abréviations

!=ton abaissé, Ø=morphème zéro, [...] =étendue du domaine tonal, 1, 2, 3=1ère, 2ème, 3ème personne, 1...19=classes nominales, APPL=suffixe applicatif, APPL_{FG}=suffixe applicatif figée, ASP=aspectuel, B=ton bas flottant, CAUS=causatif, CL=classe nominale, CL1, CL2, CL3...=classes nominales 1, 2, 3..., D-3...D+1=domaines tonals, DEF=définitude, DEM.DIST=démonstratif éloigné, DIR=directionnel, EXT=extensions verbales, F1=futur imminent et du jour, F2=futur certain et du lendemain, F3=futur incertain et lointain, H=ton haut flottant, H!=ton haut abaissé, IMP=impératif, IMPF=imperfectif, INCERT=incertitude, INF=infinitif, ITGF=intégratif, MA=mouvement associé, MDP=marque de dépendance propositionnelle, MOT=motionnel, MTB=mélodie tonale basse, MTH=mélodie tonale haute, MTM=mélodie tonale moyenne, NEG=négation, O=objet, P1=passé immédiat, P2=passé du jour révolu, P3=passé de la veille, P4=passé lointain et de l'avant-veille, PERS=persistif, PL=pluriel, PLR=pluractionnel, PRF=parfait, PRS=présent, RAD=radical, RECIP=réciproque, REFL=réfléchi, RES=résultatif, RO=référent objet, RS=référent sujet, S=sujet, SBJ=subjonctif, SF=suffixe final, SG=singulier, SGL=singulactionnel, SIT=situationnel, ST_{FG}=suffixe statif figé, TAM=temps, aspect, mode, VBLR=verbalisateur, VTF=ventif.

Références

- Beavon, K. H. (1991). Kɔ̀zime verbal system. Dans S. C. Anderson & B. Comrie (Éds.), *Tense and aspect in eight languages of Cameroon* (pp. 47–103). Dallas, TX: Summer Institute of Linguistics and University of Texas at Arlington.
- Bébiné, A. J. (2019). *Description phonologique et morphosyntaxique du nuasúe (A.62A)* [Thèse de doctorat Ph. D inédite]. Université de Yaoundé I, Yaoundé, Cameroun.
- Bébiné, A. J. (2023). Les catégories de spatialité dynamique associées au verbe en nuasúe. *Linguistique et Langues Africaines*, 9(2). doi :10.4000/lla.13010
- Bébiné, A. J. (2024). Les suffixes du causatif et de l'applicatif en nuasúe (A62A). *African Journal of Applied Linguistics*, 10, 162–183.
- Bébiné, A. J. (2025). L'expression de la séquentialité aux tiroirs verbaux affirmatifs non motionnels de l'indicatif et de l'injonctif en nuasúe (A62A). *Africana Linguistica*, 31, 3–30. doi :10.2143/AL.31.0.3295057
- Boyd, G. (2006). *Précis d'orthographe de langue nuasue (yangben)*. Yaoundé, Cameroun : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation & SIL Cameroun.
- Boyd, V. L. (2015). *The phonological systems of the Mbam languages of Cameroon with a focus on vowels and vowel harmony* (LOT Dissertation Series 410). Utrecht, Pays-Bas : LOT.
- Comrie, B. (1985). *Tense*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Damourette, J., & Pichon, É. (1911–1940). *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française* (Vols. 1–7). Paris, France: D'Artrey.
- de Wit, G. J. (2015). *Liko phonology and grammar: A Bantu language of the Democratic Republic of the Congo* (LOT Dissertation Series 411). Utrecht, Pays-Bas : LOT.
- Essono, J.-M. (2000). *L'ewondo, langue bantu du Cameroun : phonologie, morphologie, syntaxe*. Yaoundé, Cameroun : Presses de l'Université Catholique d'Afrique Centrale / Agence de Coopération Culturelle et Technique.
- Gerhardt, P. (1989). Les temps en nugunu. Dans D. Barreteau & R. Hedinger (Éds.), *Descriptions des langues camerounaises* (pp. 315–331). Paris, France : ACCT-ORSTOM.
- Goldsmith, J. A. (1976). *Autosegmental phonology* [Thèse de doctorat inédite]. Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA.
- Isaac, K., & al. (2015). *Ébauche de la grammaire de base de la langue nuasúe*. Yaoundé, Cameroun : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation & CABTAL.
- Marlo, M. R. (2013). Verb tone in Bantu languages: Micro-typological patterns and research methods. *Africana Linguistica*, 19, 137–234.
- Mattiola, S. (2019). *Typology of pluractional constructions in the languages of the world* (Typological Studies in Language 125). Amsterdam, Pays-Bas: John Benjamins. doi :10.1075/tsl.125
- Meeussen, A. E. (1967). Bantu grammatical reconstructions. *Africana Linguistica*, 3, 79–121.
- Nurse, D. (2008). *Tense and aspect in Bantu*. Oxford, Royaume-Uni: Oxford University Press.
- Nurse, D., & Philippson, G. (2006). Common tense-aspect markers in Bantu. *Journal of African Languages and Linguistics*, 27(2), 155–196. doi :10.1515/JALL.2006.009
- Orwig, C. J. (1991). Relative time reference in Nugunu. Dans S. C. Anderson & B. Comrie (Éds.), *Tense and aspect in eight languages of Cameroon* (pp. 147–162). Dallas, TX: Summer Institute of Linguistics and University of Texas at Arlington.
- Welmers, W. E. (1973). *African language structures*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Wilkendorf, P. (1986). The marking of tense in Nɔ̀maanté. *Journal of West African Languages*, 16(1), 63–74.
- Wilkendorf, P. (1991). Le système temporel et aspectuel de la langue nɔ̀maandé. Dans S. C. Anderson & B. Comrie (Éds.), *Tense and aspect in eight languages of Cameroon* (pp. 105–146). Dallas, TX: Summer Institute of Linguistics and University of Texas at Arlington.